

Arabesques

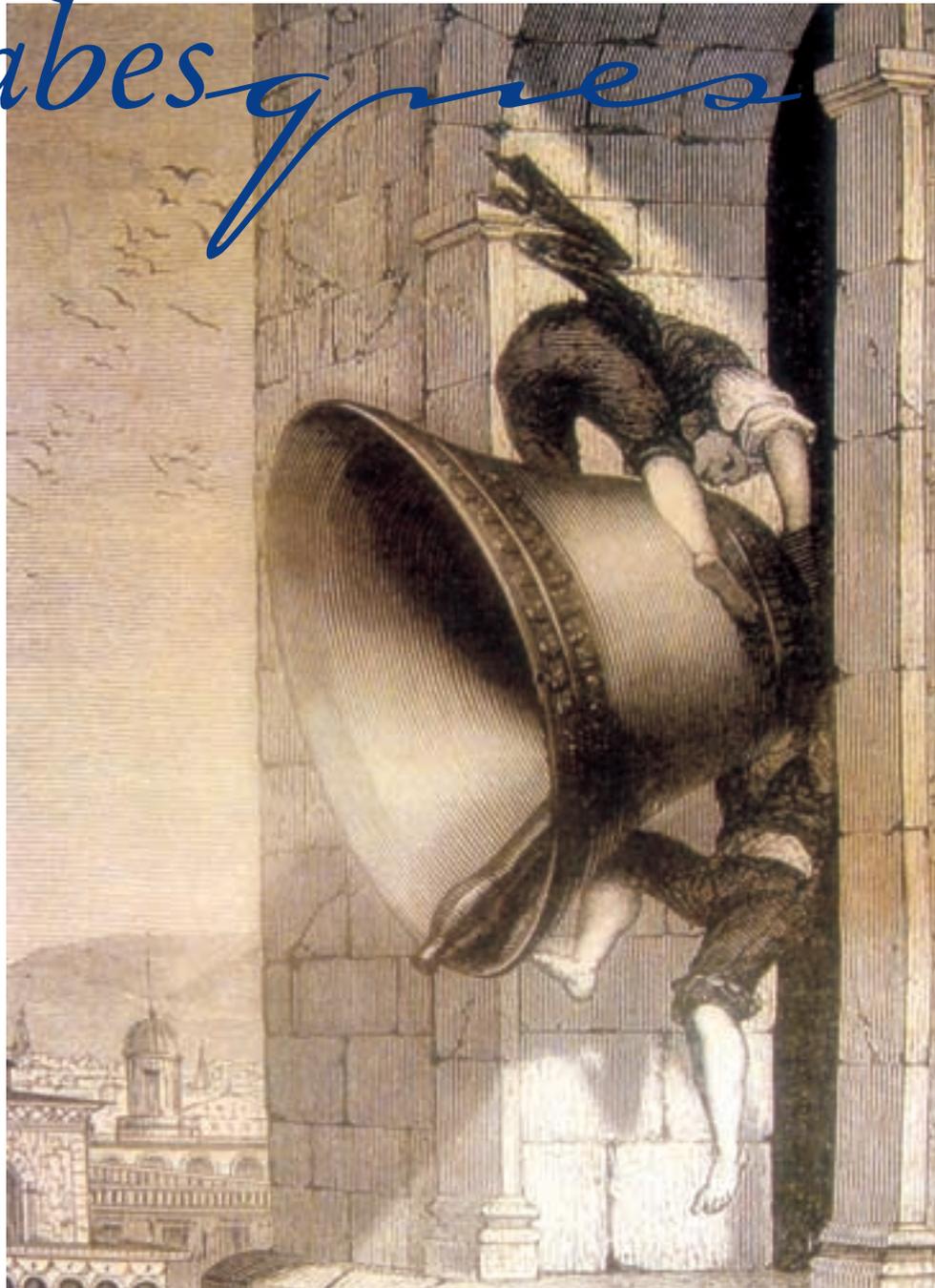
N° 34 avril - mai - juin 2004

3 *Système universitaire
de documentation*

 www.sudoc.abes.fr

Sudoc et sports

Manière de viser
Gymnastique des demoiselles...



La 74^e section

- 4 Sciences du sport à Paris-V
- 5 La médiathèque de l'INSEP
- 7 Réalités et fiction au pays de Jules Verne
- 9 «Sciences-Staps»
- 10 STAPS dans le Sud-Ouest
- 13 Au départ et à l'arrivée
- 14 Vers une logique d'intégration
- 16 Composante forte en Bretagne
- 18 Au SCD de Corte

20 *Agenda*

abes

agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Sur la une

Manière de viser. *Gymnastique des demoiselles* : ouvrage destiné aux mères de famille et contenant des exercices avec la construction et le prix des instruments / par M. Napoléon Laisné. - Paris : Lelièvre, 1854.

Médiathèque de l'INSEP

Les sonneurs de Séville. *Merveilles de la force et de l'adresse* : agilité, souplesse, dextérité... par Guillaume Depping - Gravures par É. Ronjat, P. Sellier... 2^e éd.-Paris : Hachette, 1871. 376 p. ill.; 18 cm. Coll. Bibliothèque des merveilles.

Voir 1^{er} de couverture p. 8 et notice bibliographique ci-dessous.

Éditorial

Ce nouveau numéro d'*Arabesques* montre combien le Système universitaire de documentation reflète de plus en plus la carte documentaire de l'enseignement supérieur et de la recherche : nouveaux déploiements désormais dans des bibliothèques et centres documentaires plus spécialisés,

domaines plus pointus couverts... Mais le travail n'est pas fini : supervision de la base au sein de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, catalogage dans les centres permettant un recouvrement plus complet, etc. En parallèle le réseau s'étoffe et le

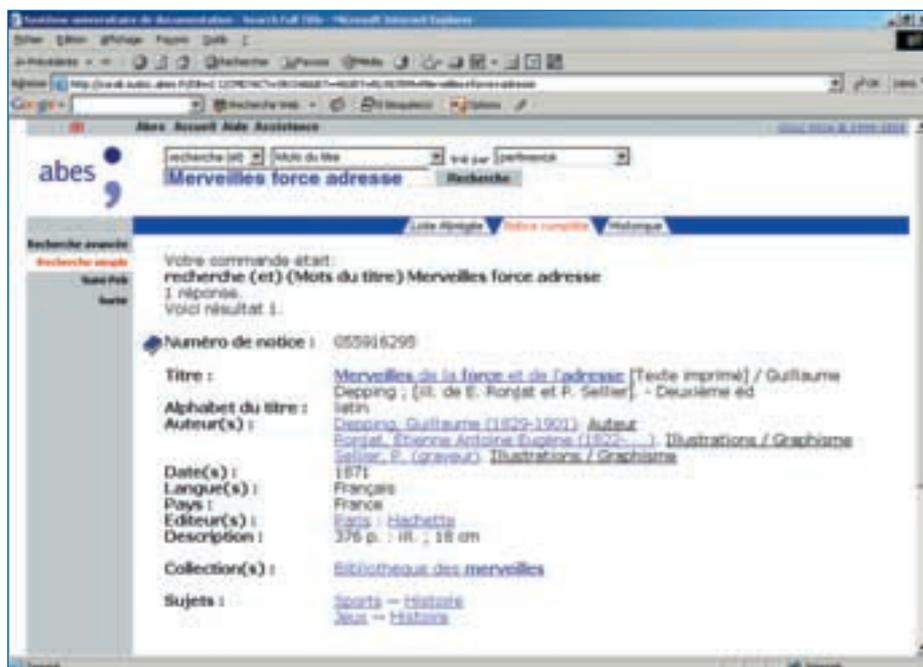
maillage s'accroît, les *III^{es} Journées réseau* début avril et le nombre de participants en sont une preuve et montrent l'importance d'une culture commune pour un travail collectif fructueux dans le catalogue du Sudoc.

Sabine Barral
Directrice de l'ABES

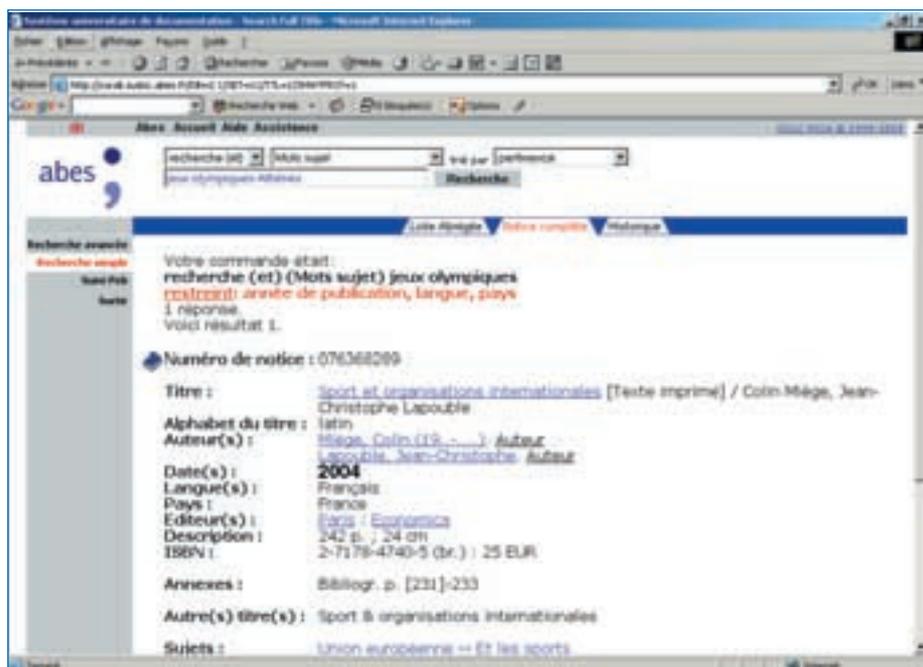
«À compter du 1^{er} février 2004, M^{me} Sabine Barral, conservateur général des bibliothèques, est nommée directrice de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur pour une durée de trois ans.» *BO* n° 4 du 22 janvier 2004

Sommaire

- 3 Les chiffres de la base du Sudoc début 2004
- 3 Sudoc et sports
- 4 Sciences du sport à Paris-V
- 5 La médiathèque de l'INSEP
- 6 Cheville ouvrière et talon d'Achille
- 7 Réalités et fiction au pays de Jules Verne Circuits... documentaires dans une UFR à part entière
- 9 «Sciences-Staps» Une BU à Besançon
- 10 STAPS dans le Sud-Ouest
- 13 Au départ et à l'arrivée Documentation en STAPS à Toulouse-III
- 14 Vers une logique d'intégration
- 16 Composante forte en Bretagne Une UFR et ses ressources documentaires
- 18 Au SCD de Corte Satisfaction
- 19 Vu(e) du CNU
- 20 Agenda L'ABF à Toulouse



www.sudoc.abes.fr



www.sudoc.abes.fr

Les chiffres de la base du *Systeme universitaire de documentation* début 2004

Plus de **5 millions de notices bibliographiques localisées** – avec plus de 14 millions d'exemplaires

Près de **1 million de notices d'autorité** – invisibles du public.

Les règles suivies sont les normes de catalogage de l'AFNOR, l'ISBD et le format de catalogage est le format UNIMARC – Terme informatique, le format indique l'agencement structuré d'un support de données, la disposition des données elles-mêmes.

AFNOR Association française de normalisation

ISBD International Standard Book Description

UNIMARC Universal Machine Readable Cataloguing

Le Sudoc est **mis à jour en continu** par le catalogage partagé des bibliothèques universitaires et autres bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche et par des chargements de «rétroconversions», c'est-à-dire de notices plus anciennes.

Sudoc et sports

La richesse du catalogue du Système universitaire de documentation (Sudoc) tient tant au nombre de notices bibliographiques qu'il contient qu'à la diversité des domaines qu'il recouvre.

Ainsi, le Sudoc s'adresse aussi aux sportifs.

Que l'on considère les Jeux olympiques de l'Antiquité à nos jours, que l'on s'attache au championnat de France de rugby, nouveau venu dans le sport professionnel, ou au tournoi de Roland Garros, véritable institution en matière de compétition de tennis, le Sudoc contient de vraies références et permet à ses utilisateurs de trouver des informations fiables.

Recherchez «**Jeux olympiques Athènes**» à l'aide du moteur de recherche et vous trouverez une notice sur «Les Jeux olympiques d'Athènes à Athènes : 1896-2004».

Tapez «**rugby professionnel**» et vous découvrirez qu'il existe des textes sur «L'analyse économique du rugby professionnel en France» ou le «Droit du travail et le rugby professionnel».

Saisissez «**Roland Garros**» et vous pourrez naviguer parmi plusieurs titres d'ouvrages traitant de cet événement sportif printanier.

Érigé dans le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Sudoc s'intéresse aussi au sport universitaire et renvoie à une variété intéressante d'articles. Il peut permettre aux étudiants des UFR de STAPS de puiser des ressources précieuses pour alimenter leurs recherches.

Alors, si vous souhaitez en savoir un peu plus, connectez-vous à l'adresse suivante : <http://www.sudoc.abes.fr> et vous aurez tout loisir de préparer «les prochains internationaux de France de tennis, **du 24 mai au 6 juin**», de devenir le spectateur averti de la finale du championnat de France de rugby, **le 26 juin** au Stade de France, ou de découvrir le programme des prochains Jeux olympiques, **du 13 au 29 août** à Athènes.

V. Silva

 silva@abes.fr

La 74^e section

Cette livraison d'*Arabesques* se tourne vers les activités physiques et le sport dans l'enseignement supérieur ; domaines qui ne sont, en général, pas les premiers qui viennent à l'esprit à l'évocation du monde universitaire et encore moins si l'on s'en tient à la documentation.

Et pourtant, c'est très important !

On nous rappelle que «les STAPS constituent la 74^e section du CNU». Voir p.19.

Les cinq zones universitaires de la direction de l'enseignement supérieur du MJENR sont représentées ; les articles qui suivent viennent d'établissements répartis dans chacune d'elles.

À Paris, à l'Université René-Descartes, l'UFR concernée est dite «des sciences du sport» ; et l'INSEP est la cheville ouvrière d'Héraclès, LA base francophone de données bibliographiques de la discipline ; ou plutôt des disciplines : elles sont multiples.

Au pays de Jules Verne, évidemment, il y a «réalités et fiction». En Franche-Comté, sciences et STAPS sont réunies en une seule section documentaire.

Au service commun de la documentation de Corte, qui représente le Sud-Est, le Système universitaire de documentation donne satisfaction.

Pour le Sud-Ouest, qui est passé «de Gessicat au Sudoc», le SCD de l'Université Victor-Segalen souligne les spécificités en STAPS ; celui de l'Université Paul-Sabatier, dans le SICD de Toulouse, analyse l'aspect documentaire de la filière «au départ et à l'arrivée».

Enfin, à Orléans il y a «une logique d'intégration» et en Bretagne les activités physiques et sportives sont une «composante forte» de l'université.

S. Salvit

 salvit@abes.fr

Des SIGLES du SPORT

CAPEPS

Certificat d'aptitude au professorat en éducation physique et sportive

CREPS

Centre d'éducation populaire et de sport – Ancien centre régional d'éducation physique et sportive

INSEP

Institut national du sport et de l'éducation physique

IREPS

Institut régional d'éducation physique et sportive

STAPS

Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Sciences du sport à Paris-V

L'UFR des sciences du sport, à l'université Paris-V, a longtemps souffert d'une situation défavorable : locaux vétustes, éclatement des lieux d'entraînement, manque d'encadrement, manque de crédits, projets contradictoires de déménagements ou réimplantations partielles ont obéré tout projet de rénovation. Pour couronner le tout, absence de bibliothèque. Quelles raisons à cela? Peut-être considérat-on, dans une université prestigieuse, cette UFR comme relativement secondaire. Peut-être imaginait-on que les sportifs n'avaient pas besoin de lire. Qui sait, toujours est-il que pendant un certain temps, une **bibliothèque associative** apportait une réponse minimale aux besoins documentaires. Elle était financée par les cotisations des adhérents (enseignants et étudiants). Mais ces derniers n'étaient pas pour autant exonérés des droits de bibliothèque. Les bonnes volontés n'ont qu'un temps et le paradoxe, consistant à faire payer deux fois les étudiants réputés avoir moins besoin que les autres de se documenter, était de moins en moins bien accepté. Le fonctionnement de cette bibliothèque associative se dégrada peu à peu, elle fut finalement abandonnée et laissée en déshérence. Les collections occupaient la petite pièce sombre qui leur avait été allouée. Telle était la situation quand le service commun de la documentation a été **solicité pour chercher des solutions**, mettre sur pied un projet, apporter crédits et personnel. Pour assumer sa mission, à moyens constants, le SCD dut redéployer des crédits et du personnel.

Les besoins documentaires d'une UFR

Outre la littérature spécialisée et les publications liées à chaque sport, les enseignants et étudiants manifestent des besoins documentaires extrêmement variés ; la demande concerne aussi bien des ouvrages de base que des publications très spécialisées. Anatomie, physiologie, toxicologie, sciences de l'éducation, sociologie, statistiques, psychologie, gestion, économie, management, droit, **toutes les disciplines**, ou presque, sont concernées.

De ce fait, les étudiants et les enseignants de cette UFR seraient certainement ceux qui tireraient le plus de profit d'une **grande bibliothèque multidisciplinaire**. Une bibliothèque centrale de campus répondrait mieux

à leurs besoins qu'une bibliothèque locale, forcément moins riche.

Mais la dispersion des implantations universitaires dans Paris ne permet pas d'envisager un tel dispositif.

La possibilité d'accéder et d'emprunter dans l'ensemble des bibliothèques de l'université est une réponse partielle à cette situation. L'accès en ligne au catalogue et à un nombre sans cesse croissant de ressources apporte une première réponse à ce besoin. La possibilité de connaître les ressources disponibles dans les autres bibliothèques universitaires parisiennes est un atout supplémentaire. Ici, la consultation du catalogue du **Système universitaire de documentation s'impose** comme un outil irremplaçable pour optimiser ses déplacements. Mais revenons à notre bibliothèque. Une première ouverture de la bibliothèque a pu être rapidement réalisée, l'implantation dans un nouvel espace rénové et contrastant avec la vétusté du reste du bâtiment a été un effort de l'UFR d'autant plus louable, que son avenir géographique demeurerait encore incertain. Une politique de rattrapage pour les acquisitions fut mise en place, les ouvrages catalogués – et surtout dérivés du Sudoc et versés dans le système informatisé de gestion de bibliothèque – SIGB. Mais le sort s'est décidément acharné sur la bibliothèque. Avant même son ouverture au public, ce petit espace, certainement trop beau, a été remis en harmonie avec le reste du bâtiment grâce à une belle et bonne inondation qui n'épargna pas non plus les collections. La bibliothèque ouvrit malgré tout, dans des conditions certes insuffisantes, les étudiants y trouvèrent quelques places pour travailler, les quelques postes informatiques étaient pris d'assaut, surtout quand la salle informatique était fermée, ce qui arrive fréquemment par manque de personnel. Les besoins d'imagerie sont très importants en sport : analyse du mouvement, visionnement des entraînements ou des compétitions sont indispensables. Très naturellement la bibliothèque se chargea du prêt des vidéo et mit à disposition un poste de visionnement. Moins classique, c'est la bibliothèque qui se charge du prêt et du retour des caméras et autres matériels pour la prise de vues. Un autre besoin, encore plus manifeste en sport que dans les autres domaines, demeurait insatisfait, celui de travailler en groupe, avec des documents sur tous supports.

Le sort de l'UFR

Peu de temps après, le sort de l'UFR était enfin précisé. Elle restera sur place, l'implantation serait même renforcée à terme par de nouveaux locaux, les bâtiments seraient rénovés. Ce fut l'occasion de formaliser un projet qui fédérerait les moyens. Où informatique, bibliothèque, et imagerie se trouveraient réunis en une plate-forme unique. Un projet de centre des techniques documentaires s'est peu à peu dessiné, on l'inscrivit dans le cahier des charges de rénovation du bâtiment. Il fut précisé avec M. Primard, l'architecte retenu pour la réalisation de ce projet. Le centre des techniques documentaires occupe l'espace continu le plus ample disponible dans le bâtiment. L'aménagement privilégie les petites salles de travail en groupe, des espaces de lecture traditionnels sont câblés. Deux salles informatiques de 20 et 40 places complètent l'ensemble. Elles sont accessibles à partir des circulations générales du bâtiment quand elles sont utilisées pour un cours et le reste du temps en passant par l'accueil général du CTD. Les bureaux et ateliers techniques (traitement des documents, informatique et multimédia) sont rassemblés de façon à créer un esprit d'équipe entre personnels de statuts (enseignants, bibliothécaires, IATOS) et rattachements administratifs (SCD, UFR, services généraux) distincts. L'accueil est conçu comme un point particulièrement sensible du dispositif car il doit remplir des fonctions de communication de tous types de documents (papier, vidéo, numérique) mais également de matériel (portables, caméras, vidéo-projecteurs, etc.), ainsi que d'orientation et d'assistance pour tous les types d'utilisateurs. Une telle disposition devrait permettre d'assurer l'ouverture la plus large possible de cet espace.

Les bureaux et services intérieurs sont composés d'un bureau pour le responsable du CTD, d'un bureau technique informatique; d'un bureau technique vidéo, d'un bureau de traitement des documents et d'un espace détente-vestiaire.

Sur le papier, l'organisation spatiale du CTD s'inscrit dans la ligne de la nouvelle organisation des études définie dans le cadre du LMD : favoriser les parcours individuels de formation, proposer à chaque étudiant d'être parrainé par un étudiant plus avancé, travailler avec des documents sur tous supports, favoriser le travail en équipe,

maîtriser les nouvelles technologies. Le chantier est aujourd'hui en cours d'achèvement, l'ouverture de ce nouvel espace, en mai 2004, sera l'occasion d'expérimenter cette formule et peut-être de répondre à cette

question : s'agit-il du prototype de la bibliothèque universitaire de demain... ou d'un simple monotype ?

J. Kalfon
✉ kalfon@univ-paris5.fr

Jean-François Dhainaut, président de l'université Paris-V

Jérôme Kalfon, directeur du SCD

SCD ☎ 01 42 22 70 82 📠 01 45 49 96 71

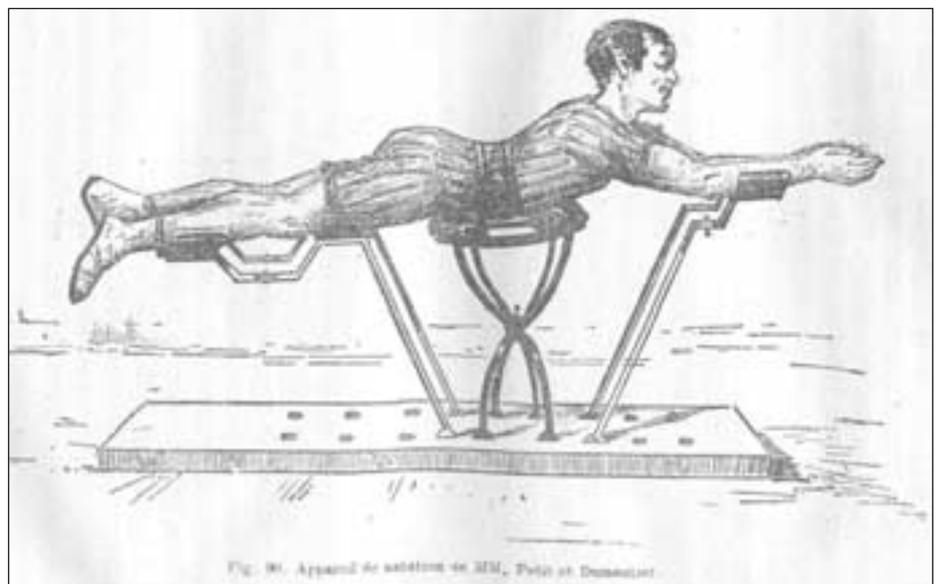
📍 49 rue des Saints-Pères 75006 PARIS

La médiathèque de l'INSEP

L'Institut national du sport et de l'éducation physique a été créé en 1975 (loi du 29/10/1975 dite loi Mazeaud) par fusion de l'Institut national des sports (INS) et de l'École normale supérieure d'éducation physique et sportive (ENSEPS). Entre autres missions, les textes fondateurs lui ont confié celle de la diffusion des connaissances. Le service de la documentation, placé sous l'autorité du secrétaire général est constitué d'une médiathèque et d'une unité d'édition. Bien que les missions de l'INSEP aient été fortement recentrées depuis sa création sur le développement du **sport de haut niveau**, la médiathèque couvre toujours un domaine spécialisé beaucoup plus vaste : celui des activités physiques et sportives éducatives, compétitives et de loisirs. Héritière des bibliothèques des institutions fusionnées (INS et ENSEPS), porteuses elles-mêmes d'une histoire déjà longue, la médiathèque détient un fonds ancien important de 30 000 à 40 000 volumes, dont une très faible partie (1 500 titres) est cataloguée – principalement des ouvrages du XIX^e siècle et du début du XX^e. Parmi ces richesses patrimoniales figure **l'édition de 1573 du *De arte gymnastica***, traité de gymnastique dont on trouve une édition numérisée dans Gallica.

Sudoc-PS

Les collections de périodiques spécialisés dans le domaine des activités physiques et sportives constituent une ressource unique en France, avec plus de 800 titres, dont 230 vivants. Dès les années 70, la médiathèque en a facilité l'accès par un signalement dans le CCN-PS (Catalogue collectif national des publications en série). Des mises à jour ont été régulièrement effectuées jusqu'en 1997 par télématique et devraient reprendre prochainement avec les nouvelles procédures régionales mises en œuvre dans le cadre du Système universitaire de documentation. En 1997, les notices de périodiques provenant du Sudoc-PS (Système universitaire de documentation pour les



Appareil de natation de MM. Petit et Dumoutier
La Gymnastique : notions physiologiques et pédagogiques, applications hygiéniques et médicales / A. Collineau. - Paris : J.-B. Baillière, 1884 - Médiathèque de l'INSEP

publications en série) ont alimenté la base des périodiques du système informatisé de gestion de bibliothèque (SIGB Loris) dont la médiathèque s'est dotée.

L'OPAC web (*Online Public Access Catalogue* ou plus simplement le catalogue) est aujourd'hui disponible sur internet (<http://213.11.80.10:8080/pub/connexion.htm>). Il permet notamment de consulter l'état précis des collections de périodiques.

Le catalogue, qui compte plus de 30 000 notices, intègre les dépouillements d'ouvrages collectifs, de comptes rendus de congrès et, depuis 2001, des périodiques. Il est également « enrichi » par des liens web : lien dans la notice du périodique vers les sommaires en ligne et lien vers la version électronique du document imprimé. Par ailleurs, une recherche « texte intégral » sur les sommaires des ouvrages documentaires est possible, mais ne concerne actuellement que quelques centaines de titres, à commencer par les ouvrages édités

par l'INSEP. La médiathèque de l'INSEP, dont la mission statutaire est d'abord de procurer un service aux personnels, enseignants, chercheurs, entraîneurs et étudiants de l'institut, s'est très largement ouverte aux utilisateurs externes, majoritairement étudiants en STAPS de la région parisienne, qui constituent actuellement 80 % de son public. Elle a également affirmé sa dimension nationale et même internationale de centre de ressources en documentation sportive et accueille régulièrement des étudiants de province et de l'étranger.

L'INSEP, Sportdoc, Rameau...

La médiathèque exporte régulièrement ses notices vers la base de données HÉRACLÈS (voir ci-après), produite depuis 1985 par le réseau documentaire SPORTDOC. Cette base totalise, début 2004, plus de 100 000 notices



(principalement d'articles) et s'accroît annuellement de plus de 5 000 références (<http://www.sportdoc.unicaen.fr/heracles/>). Le réseau SPORTDOC réunit notamment les centres de documentation des écoles nationales de ski et d'alpinisme à Chamonix (ENSA), de voile à Quiberon (ENV), d'équitation à Saumur (ENE) et les centres régionaux d'éducation populaire et de sport (CREPS) du Ministère des sports ainsi que certaines UFR de STAPS, particulièrement Caen et Lille, qui produisent des notices d'articles.

Un thésaurus spécialisé commun aux coproducteurs est utilisé pour l'indexation des notices de la base HÉRACLÈS, mais pour assurer un meilleur accès au catalogue de la médiathèque de l'INSEP, les ouvrages y sont également indexés avec RAMEAU.

Sport et éducation physique dans le Sudoc

La documentation du domaine de l'éducation physique et du sport est aujourd'hui très présente dans le catalogue du Sudoc, soit grâce à la participation de plusieurs institutions non universitaires (CREPS de Talence et de Wattignies, INSEP) qui ont localisé leurs collections de périodiques, soit par la participation complète des bibliothèques universitaires intégrant le domaine des

STAPS, comme par exemple les SCD de Caen et de Limoges – Catalogue du centre de droit et d'économie du sport (CDES). Le catalogue du Sudoc est aujourd'hui un outil de recherche documentaire très utilisé par nos étudiants.

L'informatisation de la médiathèque de l'INSEP, aujourd'hui réalisée avec un SIGB compatible avec le Sudoc, et l'éventuelle évolution du statut de l'établissement vers un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel devraient permettre d'envisager, à moyen terme, une participation plus active, notamment par la localisation

des ouvrages.

Le développement prévu du réseau documentaire du Ministère des sports aura l'objectif particulier de promouvoir la participation au Sudoc des établissements nationaux et régionaux, au moins par la localisation des périodiques de leur fonds.

J.-P. Niquet

 jean-paul.niquet@insep.fr

Jean-Paul Niquet – Médiathèque

☎ 01 41 74 41 25

La médiathèque de l'INSEP

70 000 ouvrages dont 30 000 en libre accès et 500 nouveaux titres par an

820 titres de périodiques dont 230 vivants

450 vidéos

2 000 thèses et mémoires

28 heures d'ouverture au public par semaine

15 000 entrées

700 lecteurs inscrits pour le prêt à domicile

6 000 prêts à domicile

2 900 prêts sur place (documents en magasin)

200 réponses au courrier électronique - orientation et recherche bibliographiques

Jean-Richard Germont, directeur de l'Institut national du sport et de l'éducation physique
Alain Poncet - service d'information et de documentation  www.insep.fr

SID ☎ 01 41 74 41 19  01 48 08 19 60  11 avenue du Tremblay 75012 PARIS

Cheville ouvrière et talon d'Achille

HÉRACLÈS est la base francophone de données bibliographiques sur le sport et l'éducation physique la plus importante sur le web. Son accès est gratuit, elle propose actuellement une centaine de milliers de références à caractère scientifique ou technique (ce n'est pas une base factuelle). Les documents primaires sont accessibles via le réseau national de médiathèques spécialisées «SportDoc» – consultation sur place, prêt entre bibliothèques.* Outre la taille, la longévité (20 ans), la reconnaissance internationale dans ce petit segment de production de connaissances et de diffusion, la particularité associative du rassemblement des producteurs fait de nous un «drôle de phénomène», nous pourrions dire

un drôle de numéro, dans le paysage documentaire.

Actuellement, plus de 500 000 connexions en quatre ans attestent de l'intérêt que portent les internautes à nos 100 000 références, via deux modules d'interrogation. Notre «**lourd passé**» d'enseignants nous a aidés dans la construction d'une base qui essaie d'être ergonomique, facilement utilisable à la fois dans les institutions (recherche avancée) et à domicile par des petits curieux isolés (recherche guidée). Les statistiques que nous menons deux fois par an et qui nous servent de *feedback*, donc d'aide au pilotage des innovations qu'il faut absolument mener pour attirer et fidéliser nos internautes, montrent

que nos deux cibles sont atteintes.

La base est essentiellement utilisée dans la francophonie ; c'est dur pour nous... compte tenu du temps passé à la version anglaise. Cependant nous nous rattrapons via notre collaboration avec la base mondiale sur le sport (plus de 600 000 références), produite par les canadiens du SIRC au nom de l'IASI. Le cédérom SportDiscus auquel nous participons est utilisé dans plus de 1 000 centres spécialisés dans le monde. Notre petite voix se fait donc un peu entendre en dehors de l'Europe.

Notre champ disciplinaire d'attachement est visible, mais notre proximité à l'information doit être bien entendue. Si un chercheur veut

être au plus près de la production des données en termes savoureux de fraîcheur, alors il aura recours aux *Current Contents*. Nous, non seulement nous indexons les articles des revues, après les temps de latence ou l'inertie des comités de lecture, mais il peut y avoir des retards dans les acheminements des abonnements ou tout simplement des indexeurs malades...

Nous travaillons avec le logiciel CinDoc qui se développe, doucement. Par exemple, nous ne pouvons pas encore mettre en ligne notre thésaurus, nous avons de la peine avec l'import-export des données ce qui complique singulièrement le travail des centres producteurs. En revanche, nous avons mis en place une saisie délocalisée chez les producteurs pour l'indexation de nos documents. Comme nous sommes de grands optimistes, nous pensons que nous surmonterons toutes ces petites misères techniques.

Nous mettons sur le web dans les mois à venir une base de signets spécialisés avec fiches d'indexation et modules d'interrogation et le catalogue de la bibliothèque spécialisée de l'École nationale d'équitation, l'ENE de Saumur. **Cependant le soldat Ryan-SportDoc a du souci à se faire.** Il faudra revoir notre statut associatif, nous ne savons pas bien ce que cela



Véhicule lunaire...

donnera, donc nous sommes pour le moment en panne de scénario dès la fin 2004.

Plus généralement, la poussée mythique du tout à l'écran nous soucie un peu même si nous ne sommes pas les seuls à avoir de petites inquiétudes. Nous travaillons sur une base d'archives pour sauvegarder au moins l'édition électronique que nous signalons, mais nous n'aurons ni les forces ni le goût de passer au texte intégral qui sera payant.

Enfin, les forces commencent à nous manquer car nous vieillissons et nous ne sommes pas remplacés pour deux raisons. La première est évidente : le développement de la documentation et de l'accès démocratique aux informations ne peut se passer de professionnels ; il y en a, mais ils ne sont pas en nombre suffisant. La seconde c'est que les utilisateurs sont légion mais que les «petits bras laborieux» ne se manifestent pas malgré nos appels pressants

depuis une dizaine d'années.

Le groupe des producteurs de SportDoc, quelle que soit la fin de la route, aura travaillé dans la meilleure entente à la construction d'un outil d'utilité publique, de bonne qualité et c'est sa grande satisfaction.

J. Le Hénaff

lehenaff@mrsh.unicaen.fr

Jean Le Hénaff préside l'association SportDoc, productrice d'HÉRACLÈS.

☎ 02 31 94 87 87 ☎ 95 85 41

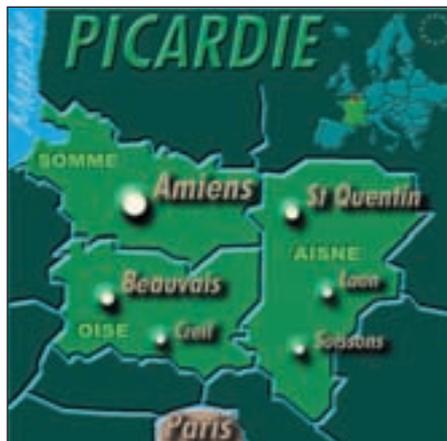
* <http://www.sportdoc.unicaen.fr/heracles>
Les médiathèques sont les productrices de la base ; nous y trouvons **l'INSEP qui est notre cheville ouvrière**, les grandes écoles du ministère des Sports – Ski de Chamonix, **ENV** de Quiberon, **ENE** de Saumur –, des UFR de STAPS.
Sport Information Research Center – SIRC
International Association Sport Information – IASI

Réalités et fiction au pays de Jules Verne

Circuits... documentaires dans une UFR à part entière

PICARDIE

La Picardie, vue sous l'angle de son université (hors UTC), avec Amiens (80), Laon, Soissons et Saint-Quentin (02), Beauvais et Creil (60), affirme avec ténacité son identité propre, entre géant du nord et mastodonte francilien...



UPJV

Université pluridisciplinaire (18 composantes), multisite (6 implantations) et attractive (21 000 étudiants, 38 équipes de recherche)

SCDUPJV

3 sites de BU (4 en 2007) amiénois, 2 délocalisés, à Beauvais et Saint-Quentin, et une trentaine de bibliothèques statutairement associées

La filière STAPS de l'UFR de médecine de l'Université de Picardie Jules-Verne a été créée en 1990 avec un effectif de 40 étudiants (DEUG 1). Elle devient unité de formation et de recherche, une UFR à part entière, des sciences du sport en 1994 et intègre des locaux neufs sur le campus en 1995. L'explosion des effectifs étudiants, séduits par la spécificité de l'offre de formation représentant un juste équilibre* entre sciences biologiques, sciences humaines, pratique et théorie des activités physiques et sportives, et offrant des débouchés variés, a entraîné l'ouverture d'une antenne (DEUG) dans l'Aisne en 1996. 1 112 étudiants, dont 210 à

Merveilles de la force et de l'adresse : agilité, souplesse, dextérité par Guillaume Depping

SCD de l'UPJV - Voir légende et notice bibliographique p. 2

Soissons, peuvent suivre un cursus du DEUG au doctorat, ainsi que la préparation à l'agrégation externe d'EPS et au CAPEPS, en collaboration avec l'IUFM – Institut universitaire de formation des maîtres.

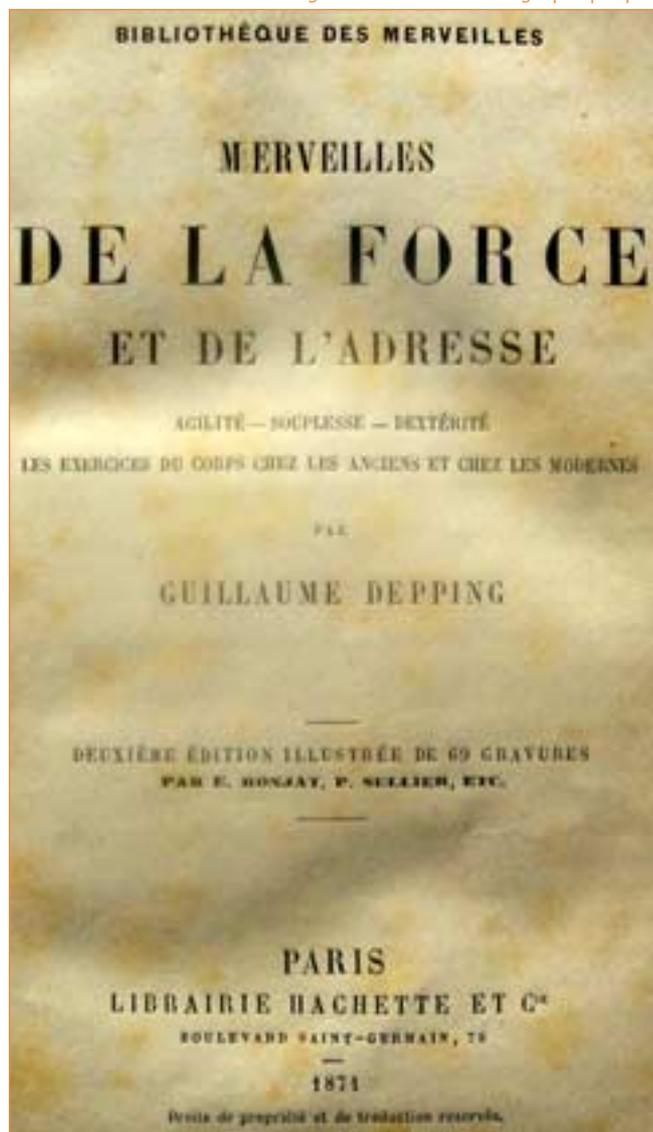
Pour Amiens, acquisition (en liaison avec les enseignants), catalogage courant et mise à disposition s'effectuent sur le site de la bibliothèque universitaire de lettres et sciences humaines du campus. Un petit fonds y avait été transféré initialement, de la BU – section Santé, au moment où les étudiants déménageaient. Ces derniers bénéficient donc des collections des autres filières – psychologie, sociologie, pédagogie. La fourniture documentaire de l'antenne, qui avait elle-même investi dans un fonds initial non négligeable, est placée avec l'ensemble des bibliothèques de l'Aisne sous la responsabilité d'un conservateur, par ailleurs chargé de la «section sciences», à Amiens. Conséquences du dispositif actuel : deux acquéreurs sur le même secteur et deux circuits du livre, dont un «logistiquement» complexe. Et l'on voit la logique (de proximité) géographique s'opposer à une stratégie disciplinaire (et centralisée) d'acquisition/traitement qui aurait sa légitimité.

Catalogage et catalogue collectif

Problème commun à tous les SCD multisites : ici se conjuguent les contradictions entre géographie, répartition/qualification des personnels, implantation du SIGB et difficulté consécutive à organiser rationnellement le circuit du document dans sa totalité ; même si (et/ou parce que) le catalogage se fait pour l'essentiel dans le Système universitaire de documentation. Le SCD de l'université d'Amiens s'y est intégré fin 2001, après dix années de pratiques coopératives dans OCLC. Il faut au passage remercier pour sa constance l'équipe de catalogage et sa coordinatrice, car si l'esprit «réseau» était très bien installé, l'adaptation ne se fit pas, pour autant, sans douleur :

interface de travail moins ergonomique, désapprentissage des AACR2 puis, plus récemment, du format LC-Marc ; les procédures nouvelles de dérivation impliquant une vigilance certaine pour préserver la qualité du catalogue. À ce jour, 115 270 localisations pour la BU d'Amiens, sur 192 000 «notices BIB» dans notre catalogue et 343 814 «holdings». Mais personne n'imaginerait plus travailler comme avant 1991. La problématique se déplace désormais vers la meilleure manière d'intégrer certaines bibliothèques de composantes, pour réaliser un catalogue de l'Université, encore limité aux périodiques imprimés. Avec une interrogation complémentaire quant au circuit le plus rationnel de traitement des ouvrages, chantier stratégique et thème, le

4 février dernier, d'une réunion de l'AURA – Association du réseau des établissements utilisateurs de l'ABES. Le Sudoc sera également précieux pour accélérer la valorisation d'un fonds de 400 ouvrages, en histoire de l'éducation physique et des sports. Un conseiller pédagogique en a fait don à la BU, par l'intermédiaire du premier directeur de l'UFR de STAPS. Ce fonds a le charme et l'intérêt d'une collection personnelle constituée sans «systématisme», au fil des parutions en



librairie, mais aussi de visites chez des bouquinistes.

L'avenir radieux

Puisqu'au pays de Jules Verne nous sommes, *anticipons...*

An 2020 : le modèle FRBR a doucement relégué les formats Marc au musée de la description bibliographique et un développement sans précédent de l'enrichissement des catalogues s'en est suivi. Depuis longtemps, la génération de liens contextuels dans les systèmes

Gilles Demailly, président de l'université d'Amiens – Université de Picardie Jules-Verne
Françoise Montbrun, directrice du service commun de la documentation scd@u-picardie.fr
SCD © 03 22 82 71 65 15 placette Lafleur BP 446
80004 AMIENS CEDEX 1

«Sciences-Staps»

Une BU à Besançon

locaux, permet *a minima* l'affichage de la page de couverture, du résumé de l'ouvrage, du sommaire éventuellement, donnant enfin à nos catalogues *l'attractivité*, au détriment d'une improbable *interactivité*, souhaitée par les utilisateurs et qui leur avait toujours cruellement fait défaut. Cela a été rendu possible, à un coût raisonnable, grâce à des accords passés vers 2010.

Les progrès technologiques permettent désormais le feuilletage du document complet en 3D, après localisation dans les rayonnages virtuels de telle ou telle bibliothèque où l'on a pu butiner à distance, sans quitter son écran...

B. Locher

 Bernard.Locher@u-picardie.fr

Bernard Locher © 03 22 82 71 62
 71 66

Jules Verne (1828-1905) est né à Nantes, mais c'est Amiens qui sert de cadre à la création de la quasi totalité de son œuvre. Par le nom qu'elle s'est choisi, l'université se place sous le double signe de l'universalité du créateur et de l'enracinement régional.

AACR2
Anglo-American Cataloguing
Rules

FRBR
Functional Requirements for
Bibliographic Records /
Spécifications fonctionnelles des
notices bibliographiques

Marc
Machine Readable Cataloguing

OCLC
Online Computer Library Center

*Au vu des statistiques (taux de pénétration, prêt/étudiant, rotations), l'équilibre pencherait fortement du côté des praticiens...

LMD à la rentrée en Franche-Comté...et organisation de la documentation afférente

Le nouveau dispositif de «formation LMD» pour les STAPS est prévu ; à la rentrée 2004, sous réserve d'habilitation, l'UFR de STAPS propose:

- une licence «Sciences du SPORT» déclinée en 4 mentions (Entraînement sportif - Activités physiques adaptées - Sports et collectivités locales - Éducation et motricité) – Bac + 3 ;
 - une licence professionnelle «Activités physiques et sportives, option sport et développement social» – Bac + 3 ;
 - une poursuite d'études en maîtrise (Bac + 5) sur 3 domaines:
maîtrise Sciences humaines et sociales, mention sport et société,
maîtrise Lettres, langues, sciences du langage et communication, mention sport, langage et intervention,
maîtrise Sciences, santé et technologies, mention sciences et ingénierie du sport.
- Jacqueline Callier, directrice de l'UFR de STAPS  jacqueline.callier@univ-fcomte.fr

La bibliothèque de l'UFR de STAPS

Créée au début des années 80 pour répondre aux besoins des enseignants-chercheurs s'est ouverte par la suite aux étudiants. Le fonds s'est construit et enrichi sur une thématique pluridisciplinaire : activités physiques et sportives, éducation physique et sportive, psychologie, anatomie, physiologie, biomécanique, didactique, histoire et sociologie. La bibliothèque offre également des services variés : dossiers documentaires, revues de presse, informations sur les congrès, les textes officiels, diffusion sur profil documentaire pour les enseignants et les thésards de l'établissement, distribution de photocopies et autres compléments de cours, prêt entre bibliothèques.

Le catalogue a été informatisé en 1987 avec le logiciel de gestion de bibliothèque Diderot.

L'intégration dans le SCD

L'année 1997 marque une première étape dans la coopération avec le SCD : la base Diderot est intégrée dans le réseau documentaire informatisé de l'université et des bibliothèques municipales de Besançon (SIGB AB6). Le traitement des documents est alors simplifié par le catalogage partagé local et la dérivation des notices de BN-Opale. Le SCD assure une aide technique et bibliothéconomique.

Le contexte politique. La suppression du concours d'entrée à l'UFR de STAPS entraîne une augmentation des effectifs étudiants : de 441 en 1993, ils passent à 1 250 en 2000. Le problème de l'insuffisance des locaux de la bibliothèque de l'UFR est pointé par les étudiants lors du mouvement de grève national de 1998 : 30 places assises, 120 m² pour

1 300 étudiants. Ces derniers sont souvent assis par terre pour lire ou consulter les dossiers documentaires en période d'affluence ! Se pose également la question des moyens en personnel : un seul titulaire (IGERF) assisté de personnes recrutées sous des statuts très divers (contractuels, objecteurs de conscience, CES). Le président de l'université en poste à l'époque, Claude OYTANA, souhaite apporter une solution à ce problème documentaire. La proposition d'une construction de 1 000 m² n'a pas été retenue dans le contrat de plan État-Région 2000-2006. Il demande au SCD d'étudier l'impact de l'intégration de la bibliothèque de l'UFR de STAPS dans une de ses sections. L'intégration est actée par le conseil d'administration de l'université en mai 2001. Elle prévoit l'affectation des moyens budgétaires de l'UFR alloués à la bibliothèque : 19 817 € annuels pour l'achat d'ouvrages et de périodiques (montant révisable à chaque nouvelle période contractuelle) et des moyens en personnel : affectation définitive du poste d'IGERF.

Les aménagements nécessaires. C'est le site de la bibliothèque universitaire de sciences qui est retenu pour sa plus grande proximité (20 minutes aller/retour de la BU à l'UFR de STAPS), même si la documentation pluridisciplinaire des STAPS comporte relativement peu de matières communes avec les sciences. Les locaux de la BU de sciences datent de 1967 et souffrent d'une vétusté générale. Un des aspects de l'étude met en avant l'absolue nécessité d'une rénovation liée à une augmentation conséquente de l'espace public (2 000 m²) pour accueillir dans de bonnes conditions les usagers en sciences et en STAPS. Cette proposition devra être actée dans le cadre d'un prochain CPER... Été 2001: le fonds est transféré avec à la clé plusieurs opérations :



C'est ici le cours d'éducation physique ?

Dessin d'Olivier Drogou
SCD de l'Université de Franche-Comté

le domaine du sport et à bien d'autres bases et revues en ligne, via le site du SCD.

Et le Sudoc ?

Les acquisitions en sciences et techniques des activités physiques et sportives sont localisées dans le Système universitaire de documentation.

Le taux de dérivation de notices est de 90 %.

La plupart des étudiants se destinent au CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat en éducation physique et sportive) et utilisent le catalogue collectif local, qui a l'avantage de signaler des documents immédiatement accessibles. Les chercheurs en STAPS utilisent le Sudoc pour leurs recherches bibliographiques, en complément des bases de données spécialisées (SportDiscus et Héraclès*). La présence des fonds en STAPS dans le Sudoc est nécessaire à la recherche, comme en témoignent les chiffres ci-dessous.

S. Desseigne

P. Guilleray

A. Rebetez

Université de Franche-Comté

Section «Sciences-STAPS» du SCD
Pierre Guilleray

Documentation en STAPS : Agnès Rebetez

1 156 étudiants en STAPS

76 % inscrits à la bibliothèque

3 800 ouvrages en libre accès

52 périodiques sur papier

700 acquisitions d'ouvrages par an

Prêts à domicile : 13 312 ouvrages,

2 085 périodiques, 37 thèses/DEA

* L'UFR de STAPS est membre associé de Sport-Doc, qui produit la base de données bibliographiques sur le sport et l'éducation physique : HÉRACLÈS. Ce réseau associatif, distribué sur tout le territoire, assure et coordonne le traitement ininterrompu de 500 revues (2/3 en langue française et 1/3 en langues étrangères) dans ce domaine.

Françoise Bévalot, présidente de l'Université de Franche-Comté
Sophie Desseigne, directrice du service commun de la documentation
SCD ☎ 03 81 66 20 55 📠 66 97 ✉ sophie.desseigne@univ-fcomte.fr
📮 BP 1057 Site de Chateaufarine 25001 BESANÇON CEDEX

STAPS dans le

60 enseignants et 1 600 étudiants

La bibliothèque existe depuis 1969, date à laquelle l'IREPS de Bordeaux se transforme en UER.

En janvier 1992, l'université Bordeaux-II réalise l'implantation de l'UFR des sciences du sport et de l'éducation physique sur le campus universitaire de Talence ; la bibliothèque universitaire des STAPS est intégrée dans cette construction.

Bibliothèque universitaire associée en 1992, elle devient, en 1996, bibliothèque universitaire des sciences du sport et de l'éducation physique intégrée au service commun de la documentation de l'université Bordeaux-II. Cette intégration a donné, progressivement, les moyens financiers et en personnel qui manquaient à cette structure.

Conçu, en 1992, pour recevoir 500 étudiants, le bâtiment de l'UFR des sciences du sport et de l'éducation physique en accueille plus de 1 600 du fait de la suppression de la sélection à l'entrée de la filière des STAPS et de l'engouement des jeunes pour le sport.

L'emplacement de la bibliothèque dans les locaux d'enseignement favorise un taux de fréquentation très élevé durant les 50 heures de service public hebdomadaire. Les enseignants, au nombre de 60, investissent aussi régulièrement la bibliothèque. Or la salle de lecture de 200 m² n'offre que 70 places assises et le magasin est complètement saturé !

Spécificités en STAPS

Le fonds documentaire reflète la transversalité des disciplines enseignées dans le cursus universitaire en **STAPS : techniques sportives, sciences de l'homme et de la société, sciences de la vie et de la santé.**

L'ensemble de ces fonds représente 13 000 ouvrages, 310 titres de périodiques (morts et vivants), 1 200 travaux universitaires. Les documents audiovisuels, très adaptés à la pédagogie de l'éducation physique et sportive, sont bien représentés : 450 vidéocassettes, 70 cd audio, 50 cédéroms...

Le budget alloué à l'ensemble de ces acquisitions est de 35 000 € par an.

La bibliothèque développe des fonds spécifiques correspondant à de nouvelles filières sur l'administration et la gestion des organisations territoriales du sport, initiées par la politique de partenariat avec l'environnement socio-économique et culturel régional et international.

La politique d'acquisition accompagne d'autres secteurs : les activités physiques adaptées, la plongée subaquatique – la bibliothèque est un centre de ressources sur la plongée subaquatique sportive et de loisir.

La production éditoriale, notamment en droit et en économie du sport, a considérablement augmenté et il convient de renforcer les collections dans ces domaines.

L'histoire du sport et de l'éducation physique occupe une place de choix du fait de la collaboration ancienne de la bibliothèque avec le «laboratoire d'histoire du sport», maintenant intitulé «Vie sportive : tradition, innovation, intervention» La bibliothèque a réalisé des acquisitions d'ouvrages anciens et d'ouvrages historiques sur le sport et l'éducation physique (1 000 titres environ) dont certains mériteraient d'être numérisés.

De Gessicat au Sudoc

La bibliothèque, en 1996, entreprend de cataloguer ses collections avec le logiciel «Gessicat» plus adapté à la taille de la structure que SIBIL.

De plus, l'insuffisance de personnel qualifié (un seul catalogueur) ne permet pas de participer à ce réseau. L'informatisation du prêt intervient l'année suivante. Les notices créées localement sont reversées, en 1999, dans le nouveau système informatisé de gestion de bibliothèque, le SIGB «Horizon», commun à toutes les bibliothèques universitaires de Bordeaux. Le système d'informatisation et de gestion de bibliothèque précède donc l'arrivée du Système universitaire de documentation – Sudoc.

Après une phase d'adaptation au format UNIMARC, accompagnée de formations aux divers modules du SIGB «Horizon» organisées par **le SICOD, le service interétablissements de coopération**

documentaire de Bordeaux, le personnel habitué au catalogage en local découvre avec grand intérêt le recours aux réservoirs de notices.

Une entrée très progressive dans le Sudoc

Alors que le service commun de la documentation (SCD) de l'université Bordeaux-II entre dans le Système universitaire de documentation à la rentrée 2000, la bibliothèque universitaire des STAPS continue de cataloguer en local dans «Horizon» jusqu'en septembre 2003. Il n'y a ni conversion ni intégration des données du catalogue dans la base collective du Sudoc. Pourquoi ?

Le catalogue de la bibliothèque n'est pas «bibliothéconomiquement» correct : le fait de n'avoir pas transité par le réseau Sibil et de ne pas indexer en langage Rameau sont deux des critères qui expliquent cette situation.*

L'indexation est faite avec le thésaurus Héraclès essentiellement réalisé par l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique) et produit par le réseau Sportdoc – Réseau francophone de documentation sportive. La situation concernant les collections de périodiques est différente grâce au recensement effectué depuis plusieurs années par le centre régional du *Sudoc-PS* : les notices des titres vivants figurent dans le Sudoc et les états de collections sont actualisés par la bibliothèque. Actuellement il reste à cataloguer les titres morts. La bibliothèque participe au Supeb (module de prêt entre bibliothèques dans le Sudoc) depuis septembre 2002. La localisation des périodiques dans le Sudoc a entraîné une augmentation des demandes de prêt entre bibliothèques – 158 réponses émises depuis septembre 2002. Les demandes des lecteurs (155) se sont stabilisées du fait notamment des périodiques électroniques accessibles via le portail du SCD de Bordeaux-II. Les six premiers mois d'expérience de catalogage dans le Sudoc ont essentiellement consisté à localiser et à dériver des notices de qualité recouvrant les domaines des sciences de l'homme et

des sciences de la vie. L'intérêt du travail en réseau est évident et le gain de temps appréciable. Toutefois le domaine des sciences du sport est mal représenté dans le Sudoc : les documents édités par les CREPS (Centres régionaux d'éducation physique et sportive appelés aujourd'hui centres d'éducation populaire et de sport), concernant notamment l'entraînement sportif et ceux édités par les CRDP (Centres régionaux de documentation pédagogique) relatifs à la pédagogie de l'éducation physique et sportive, sont absents ou catalogués de façon très succincte alors qu'ils représentent une part importante des collections spécifiques dans le domaine des sciences du sport.

Projets pour 2004

La formation du personnel au catalogage dans le Sudoc est notre principale priorité, pour 2004, afin que les fonds spécialisés en sciences et techniques des activités physiques et sportives soient mieux représentés.

Arrivant tardivement dans le réseau, le personnel n'a pu bénéficier des formations dispensées par l'ABES (certains stages récents étant rapidement complets). Les formations locales permettront de résoudre ce problème.

La formation des utilisateurs. Le portail documentaire du SCD de Bordeaux-II (<http://www.bu.u-bordeaux2.fr/>) regroupe, depuis la rentrée 2001/2002, le catalogue commun aux bibliothèques universitaires de Bordeaux (Babord), le Sudoc, des périodiques électroniques en ligne, des bases de données...

Les bases de données, à l'origine sur cédérom, sont progressivement remplacées par leur version en ligne. C'est notamment le cas de la base de données *Sport Discus* produite par le SIRC – *Sport Information Resource Center*. Ce portail, élément essentiel de la recherche documentaire, est présenté à la plupart des promotions dans le cadre de la formation des étudiants à la méthodologie documentaire.

Le Sudoc est perçu par les enseignants et les étudiants avancés comme un outil performant d'identification et de localisation des documents au service de la recherche.

L'extension de la bibliothèque.

L'enseignement des STAPS constitue un enjeu récent dans les thématiques universitaires.

L'indispensable extension de la bibliothèque, en favorisant une meilleure mise en valeur des ressources documentaires, permettra également un accroissement significatif des fonds spécialisés en sciences du sport et de l'éducation physique. Ces disciplines émergeront naturellement au niveau du Système universitaire de documentation.

C. Badoc-Moreno

 Christine.Badoc@fassep.u-bordeaux2.fr

Christine Badoc-Moreno - Bibliothèque universitaire des sciences du sport
☎ 05 56 84 52 07 📠 52 33 📮 12 avenue Camille-Jullian 33607 PESSAC CEDEX

Victor Segalen

Écrivain français (1878-1919) et médecin de la marine, Victor Segalen a suivi les enseignements de l'École de santé navale de Bordeaux ; l'université Bordeaux-II a choisi le nom de ce grand voyageur.

La doc. en STAPS à Bordeaux-II

Le personnel – depuis septembre 2002 – un ingénieur d'études responsable de la bibliothèque, trois magasiniers, un adjoint administratif, un mi-temps de vacations étudiantes

Le public – 1 600 inscrits dont 200 préparant les concours de l'IUFM ou de la fonction publique territoriale des activités physiques et sportives

Le fonds documentaire – 6 PC en libre accès connectés à internet
13 000 ouvrages
1 200 travaux universitaires
310 périodiques dont 125 vivants
600 titres dans le fonds multimédia

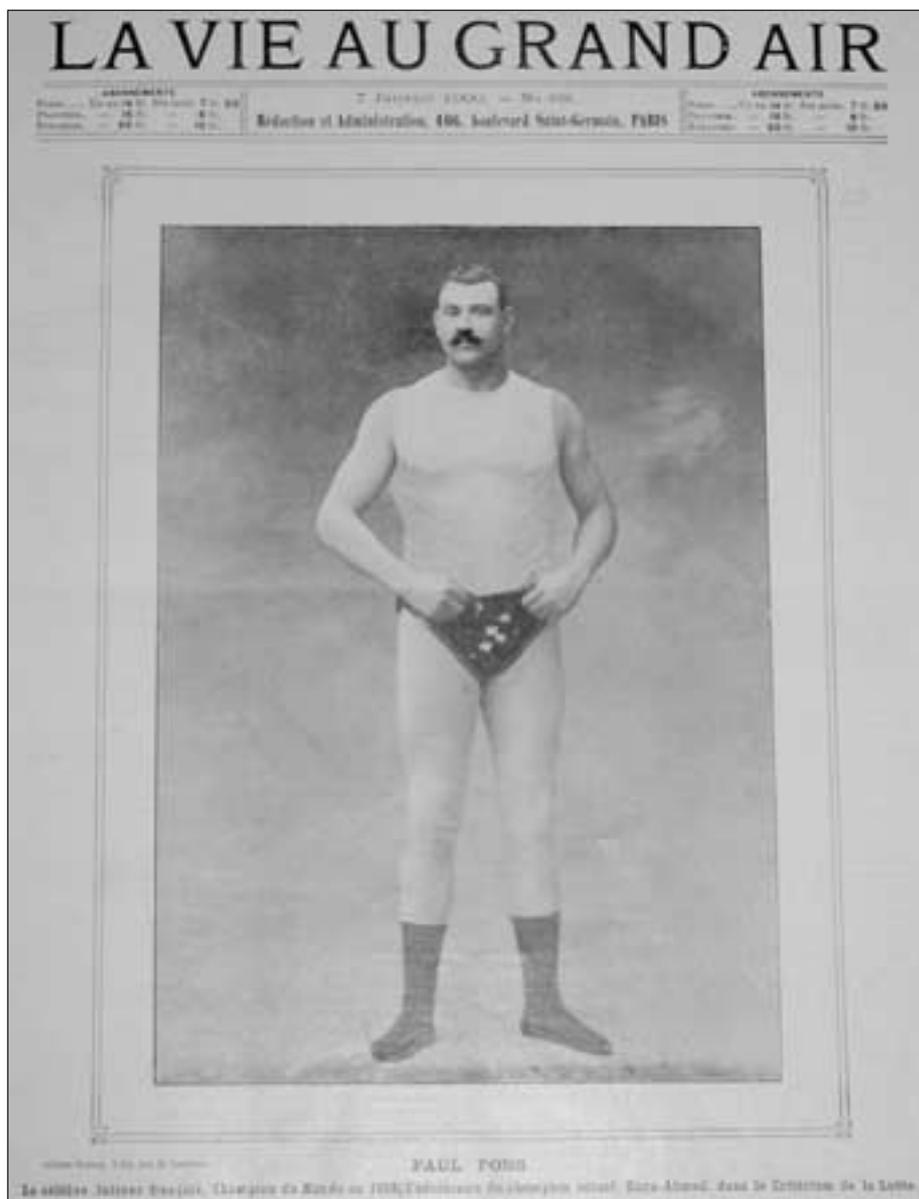


Photo de Aude Louvet – Aude Louvet est étudiante en STAPS et fait des vacations à la bibliothèque de STAPS de l'Université Victor-Segalen

La Vie au grand air, revue hebdomadaire parue pour la première fois en 1898, traitait du sport en général. La publication a cessé de paraître au début des années 20.
Université Bordeaux-II – BU de STAPS

Bernard Bégaud, président de l'université Bordeaux-II – Université Victor-Segalen
Marie-Françoise Vitrac, directrice du service commun de la documentation
 marie.vitrac@bu.u-bordeaux2.fr
SCD ☎ 05 57 57 14 52 📠 14 61 📮 146 rue Léo-Saignat 33076 BORDEAUX CEDEX

* Pour les nouveaux : Sibil & Rameau

Sibil : **S**ystème **i**ntégré pour les **b**ibliothèques universitaires de **L**ausanne

Rameau : **R**épertoire d'**a**utorités **m**atières encyclopédiques et **a**lphabétiques **u**nifiées !

Au départ et à l'arrivée

Documentation en STAPS à Toulouse-III

La filière STAPS de l'université Toulouse-III a longtemps été une filière à effectifs limités, du fait de la sélection extrêmement rigoureuse à l'entrée. La levée du numerus clausus a entraîné depuis une dizaine d'années un gonflement des effectifs, passés de 600 tous cycles confondus à plus de 2 600. Cette charge démographique nouvelle a, bien sûr, eu des effets importants sur les structures documentaires.

Au départ

La documentation de la filière, jusqu'en 2000, s'est faite essentiellement par le biais d'une bibliothèque d'UFR. Les sections de santé et de sciences servaient de recours pour une documentation complémentaire, relevant surtout des sciences de la vie et de la santé – physiologie, traumatologie et médecine sportive, etc. L'informatisation de la bibliothèque d'UFR dans le cadre du réseau interuniversitaire toulousain était même prévue, avec son entrée dans le Système universitaire de documentaion.

Ce schéma a été abandonné pour deux raisons majeures :

- le projet de pôle sportif, inscrit au contrat de plan État-Région 2000-2006, n'apportait pas suffisamment de surfaces pour offrir une amélioration des conditions d'accueil de la bibliothèque de l'UFR ;
- l'UFR ne pouvait offrir des conditions d'ouverture aussi favorables que les bibliothèques universitaires.

Décision fut donc prise, au printemps 2000, que l'essentiel des collections de l'UFR seraient déménagées, à la bibliothèque universitaire de santé. Il s'agissait d'une solution provisoire, dans l'attente de l'extension de la BU de sciences, inscrite aussi au CPER. Une fois achevée, l'ensemble des collections de STAPS, pour tous les cycles, intégrerait la BU de sciences. Ce choix résulte de la localisation de l'UFR de STAPS sur le campus de sciences.

Le déménagement des collections de 1^{er} et 2^e cycle en BU de santé a été réalisé pour la rentrée 2000, grâce à un effort remarquable de l'équipe de la BU. L'installation finale, dans les locaux de la BU de sciences, devrait intervenir pour la rentrée 2006, date de livraison du chantier.

À l'arrivée

Il n'y avait plus de raison d'informatiser une bibliothèque promise à l'extinction. En revanche, les fonds pris en charge par la BU de santé sont bien entendu traités comme le reste des collections.

Au démarrage, une opération de «rétroconversion» a été effectuée par la société Pritec, afin de localiser ce fonds dans le catalogue local Archipel (<http://catalogue.biu-toulouse.fr:8080/#focus>), du réseau des bibliothèques universitaires de Toulouse et de Midi-Pyrénées géré par le logiciel Horizon de la société Dynix.

Ce fonds compte 1 630 titres, 60 titres de périodiques.

Les domaines couverts correspondent aux spécificités des formations en STAPS à Toulouse ; outre les bases nécessaires à tous les étudiants de la filière, on trouve une documentation importante dans les domaines suivants :

- prévention du vieillissement par les activités physiques et de loisirs,
- métiers de la forme,
- activités physiques adaptées,
- éducation et motricité,
- management du sport,
- entraînement sportif de haut niveau.

L'opération de localisation de l'ensemble du fonds dans le Sudoc n'a pas été envisagée par manque de personnel. Une solution intermédiaire a été trouvée : seules les acquisitions et rachats effectués depuis 2001 sont localisés, avec un n^o RCR (Répertoire des centres de ressources) spécifique et la dénomination provisoire [TOULOUSE3-UFR STAPS/SANTE](#), afin de faciliter le futur versement des notices sous le RCR de la BU de sciences.

Outre son intérêt pour le catalogage courant, sur lequel il n'y a pas lieu de revenir, le Sudoc va donc se révéler une aide précieuse pour l'opération à tiroir du déménagement vers la BU de sciences : le versement automatisé d'un RCR à l'autre sera apprécié à sa juste valeur. Restera un problème à traiter, celui de la cotation. À

la BU de santé, on utilise pour coter la classification de la National Library of Medicine, comme dans la majorité des bibliothèques médicales. À la BU de sciences, c'est la classification décimale universelle qui prévaut. Il faudra bien basculer de l'une à l'autre, lors du déménagement final, ou bien dans la Dewey, si ce choix est fait par la BU de sciences. Mais ceci est une autre histoire, dont nous vous reparlerons peut-être le moment venu.

P. Chourreau

 chourreau@biu-toulouse.fr

Catherine Roussy

 roussy@biu-toulouse.fr

Catherine Roussy - Bibliothèque universitaire de santé

Paul Sabatier

Né à Carcassonne, Paul Sabatier (1854-1941) est reçu à 18 ans à l'École polytechnique et à l'École normale supérieure. Reçu 1^{er} à l'agrégation de physique en 1877, il est l'élève de Berthelot, dont il est assistant au Collège de France. Il soutient sa thèse en 1880, sur la thermochimie du soufre et les sulfures métalliques, et devient rapidement professeur à l'université de Toulouse, puis doyen de la faculté des sciences. Ses travaux sur la catalyse en chimie organique lui valent le prix Nobel en 1912.

Son refus de quitter Toulouse obligera l'Académie des sciences à modifier ses statuts pour l'accueillir – seuls étaient admis les résidents parisiens.

Jean-François Sautereau, président de l'université Toulouse-III – Université Paul-Sabatier
Pierre Chourreau, directeur du service commun de la documentation
SCD ☎ 05 62 17 38 40 📠 28 40 📧 118 route de Narbonne 31062 TOULOUSE CEDEX 4

Vers une logique d'intégration

Université d'Orléans : «Que l'UFR de STAPS...»

1 200 étudiants en 2004, 1 500 dans quelques années : il est souhaitable que l'UFR de STAPS de l'université d'Orléans dispose d'une nouvelle BU dédiée, entre autres, aux «sciences du sport et de l'éducation physique» en remplacement d'un espace «doc» propre bien trop exigü.

Cette BU sera plus adaptée, plus confortable et bien sûr dotée de toutes les technologies de recherche. Tout étudiant pourra alors emprunter des livres au sein d'une documentation beaucoup plus riche que celle propre à l'UFR de STAPS. L'étudiant pourra même y travailler de 8 h à 20 h chaque jour de la semaine et peut-être le samedi, y compris durant les vacances universitaires !

En somme, une souplesse de fonctionnement que ne peut «concurrer» une «doc» d'UFR, si ambitieuse soit-elle. La nouvelle BU incitera l'étudiant à aller amplifier ses connaissances pour, par exemple, bonifier ses CM ou préparer un dossier pour un TD. Bref, cela lui autorisera ce «nomadisme intellectuel», gage d'autonomie pour construire lui même son propre avenir. Et c'est aussi toute la philosophie du LMD.

Régis de Reyke, directeur de l'UFR de STAPS

CM : cours magistral – TD : travail dirigé – LMD : Licence - Mastère - Doctorat

A l'Université d'Orléans, l'UFR de STAPS, créée en 1992, s'est rapidement développée, conformément à la tendance générale visant à promouvoir, dans nos sociétés, les pratiques d'activités physiques et sportives. Pour l'année universitaire 2003-2004, cette composante comprend près de 1 200 étudiants*. Les cursus des études en STAPS comportent de la physiologie et de l'anatomie du corps humain, de la psychologie et de la pédagogie, de l'histoire et de la sociologie des pratiques sportives, du droit, du management et de l'économie du sport, ainsi que des formations de psychomotricité et de médecine du sport. L'interdisciplinarité inhérente à ce type de filière a tendance à produire un éclatement des ressources documentaires préjudiciable à l'accessibilité des collections sur papier, alors que l'offre de documentation en ligne reste largement marginale.

Trois bibliothèques

Les ressources documentaires dont disposent les étudiants et les enseignants-chercheurs sont actuellement réparties sur trois sites distants : la bibliothèque associée de l'UFR de STAPS, les sections «sciences, technologie, STAPS» et «droit, économie, gestion» de la bibliothèque universitaire. À la bibliothèque de l'UFR de STAPS, les étudiants disposent de 1 400 volumes d'ouvrages portant sur l'ensemble des disciplines enseignées au sein de la composante, d'une soixantaine de périodiques, dont de nombreux fascicules d'associations sportives, ainsi que d'une cinquantaine de cassettes vidéo. Les documents sont consultables uniquement sur place pour les étudiants. La bibliothèque accueille les lecteurs du lundi au vendredi

entre 8 h 45 et 16 h 45. Les enseignants apprécient ce centre de documentation** de proximité même si la salle ne peut contenir qu'une vingtaine de personnes. Les collections d'ouvrages localisées dans le catalogue ont été constituées sur la base d'une répartition des achats entre ce centre de documentation et la section «sciences, technologie, STAPS» de la bibliothèque universitaire, charge à la première de développer surtout les collections spécialisées portant sur les pratiques sportives et la recherche et à la seconde de mettre à la disposition des étudiants les manuels de base et les ouvrages de préparation des concours de recrutement de l'Éducation nationale et des brevets d'études d'éducateur spécialisé. Cette politique documentaire est néanmoins jugée peu claire de la part des lecteurs étudiants qui ne comprennent pas pourquoi il n'est pas possible d'emprunter les ouvrages à la bibliothèque de l'UFR, alors qu'ils ne sont pas disponibles à la BU. Aussi, les ouvrages achetés par la documentaliste de la bibliothèque d'UFR sont-ils désormais systématiquement acquis à la section «sciences, technologie, STAPS», hormis certains livres de recherche. Au sein de la section «sciences, technologie, STAPS» de la bibliothèque universitaire, les étudiants disposent de collections plus complètes, ne serait-ce que parce que les collections de la section «lettres, langues et sciences humaines» sont voisines des fonds de STAPS. Néanmoins, cette bibliothèque est distante de plusieurs centaines de mètres de la bibliothèque de l'UFR. Enfin, la section «droit, économie, gestion» de la bibliothèque universitaire a développé des collections dans le domaine du droit et de l'économie du sport, ainsi qu'en management. Les limites d'un tel dispositif

sont bien réelles : éparpillement des collections, disparité des services offerts aux étudiants, ce qui provoque une insatisfaction. La bibliothèque de proximité de l'UFR de STAPS est appréciée, mais les étudiants se contentent souvent d'une documentation lacunaire et insuffisante. C'est la raison pour laquelle, depuis un an, plusieurs solutions sont envisagées, afin d'améliorer cette situation.

STAPS et Sudoc : collections et formations

Les collections disponibles à la bibliothèque de l'UFR de STAPS s'élèvent à 1 265 titres – 1 396 exemplaires au 1^{er} février 2004. Elles ont été sommairement cataloguées sous la forme de notices abrégées (titre, auteur...) dans le système informatisé de gestion de bibliothèque (SIGB), en 1999 et 2000. Depuis la mise en place du Système universitaire de documentation (Sudoc), la documentaliste a été formée et elle dérive les notices bibliographiques dont elle a besoin, soit une centaine par an. Néanmoins, le catalogage rétrospectif des collections dans le Sudoc n'a pas encore été réalisé. Pour leur part, les catalogueurs de la section de sciences aident la documentaliste en effectuant les créations de notices si nécessaire, ce qui arrive très rarement. Les collections de périodiques figurent dans le SIGB Horizon, mais ne sont pas visibles dans le Sudoc. Les collections de la section «sciences, technologie, STAPS» de la bibliothèque universitaire disponibles en salle de lecture s'élèvent à 2 535 ouvrages – 1 355 titres. En 2003, 529 volumes (335 titres) ont été acquis. Les catalogueurs dérivent toutes les notices depuis le Sudoc et sont très satisfaits du

travail réalisé dans le cadre du catalogue commun national. Cette tâche bibliothéconomique, préalable indispensable à la mise à disposition de la documentation auprès des étudiants et des enseignants, est complétée par une politique active de formation des usagers rendue efficace par une étroite collaboration entre le personnel du service commun de la documentation et l'équipe enseignante de l'UFR de STAPS.

La formation des étudiants a été considérablement développée. Des différentes composantes de l'Université d'Orléans, seule l'UFR de STAPS s'est engagée à intégrer une unité d'enseignement (UE) «Méthodologie du travail universitaire» dans les maquettes pédagogiques afin de permettre aux usagers d'acquérir rapidement leur autonomie.***

À l'intérieur de cette UE, 6 heures de travaux pratiques sont consacrées plus particulièrement à la méthodologie de la recherche documentaire. L'enseignement est adapté aux besoins immédiats et concrets des étudiants : recherche de documents dans le catalogue informatisé du SCD, interrogation des bases de données bibliographiques et de texte intégral, initiation à l'utilisation des moteurs de recherche sur internet. Les séances de TP sont assurées par trois tuteurs pédagogiques de l'UFR, qui ont été formés au préalable par un conservateur de la bibliothèque universitaire. L'examen final, qui permet d'apprécier l'assimilation des connaissances de la part des étudiants, est sous la forme d'un QCM – Questionnaire à choix multiple. Depuis quatre ans, les effectifs d'étudiants n'ont cessé de croître, ce qui pose quelques problèmes d'organisation matérielle. En effet, l'UFR de STAPS est dépourvue de salle informatique et la bibliothèque universitaire ne dispose que d'une salle de formation comportant 8 PC, soit une capacité d'accueil limitée à quinze personnes. Les groupes se succèdent donc quotidiennement de 8 h à 20 h entre le début du mois d'octobre et le début du mois de décembre, à raison d'une vingtaine d'heures par semaine. Ces difficultés logistiques se résorberont avec l'ouverture prochaine du nouveau bâtiment de la section «sciences, technologie, STAPS» de la BU, qui disposera d'une salle de formation pouvant accueillir une vingtaine d'étudiants. L'impact de cette formation est difficile à évaluer car il n'y a pas dans le cursus de 1^{re} année de DEUG



de travaux qui pourraient faire intervenir les connaissances dispensées dans l'UE. La réforme du LMD qui sera mise en place à la rentrée universitaire 2004 permettra peut-être de progresser sur ce point. Les étudiants de la filière de STAPS ont tendance à emprunter moins d'ouvrages que ceux des autres cursus scientifiques : seuls 40 % d'entre eux sont inscrits à la BU contre 55 % en moyenne parmi les étudiants scientifiques. Mais la proximité de la bibliothèque de l'UFR détourne vraisemblablement une partie des usagers potentiels de la BU. En effet, les étudiants fréquentent assidûment leur centre de documentation qui demeure sous-dimensionné par rapport aux besoins.

100 mètres

Parmi les projets de l'Université d'Orléans, deux constructions concernent directement les étudiants et les enseignants-chercheurs de l'UFR de STAPS :

- la bibliothèque universitaire de «sciences, technologie, STAPS», qui devrait ouvrir à la rentrée 2004 ou en janvier 2005, au plus tard ;
- un bâtiment pour l'UFR de STAPS dans lequel avait été prévu il y a deux ans un centre de documentation.

La nouvelle bibliothèque universitaire disposera de 350 places assises et de 1 200 mètres linéaires de rayonnages en libre accès, dont 100 dévolus aux collections de STAPS. Les étudiants pourront travailler en groupe

dans des salles conçues à cet effet. Une cinquantaine de PC sera mise à leur disposition.

Dans le futur bâtiment de l'UFR de STAPS, dont la première pierre a été posée le 11 février 2004, un centre de documentation de 200 m² permettra d'augmenter la capacité d'accueil des étudiants, mais d'autres solutions sont également à l'étude. En effet, une proposition d'intégration des collections de la bibliothèque de l'UFR de STAPS au sein de la nouvelle bibliothèque universitaire de «sciences, technologie, STAPS» a été formulée au printemps 2003 auprès du directeur de la composante. Plusieurs solutions ont été envisagées dont le regroupement des ouvrages et des périodiques dans la future bibliothèque universitaire. Le centre de documentation de l'UFR serait dès lors transformé en salle informatique multimédia pour les étudiants. Il est également envisagé de maintenir une partie de la documentation (de niveau recherche) à l'UFR pour les enseignants et les chercheurs. La dernière solution serait de conserver toutes les collections actuellement disponibles à la bibliothèque de l'UFR et de mettre en place le prêt des documents.

Le débat a été ouvert dans la mesure où chacun des projets comporte à la fois des avantages et des inconvénients. Enseignants et étudiants de la composante sont appelés à se prononcer dans le cadre des instances représentatives existantes. Une décision

devrait être prise avant l'été 2004. Le regroupement des collections à la section «sciences, technologie, STAPS» de la nouvelle bibliothèque universitaire aurait le mérite de faciliter l'accessibilité des fonds tout en permettant aux lecteurs de bénéficier de services variés – prêt, nombreux accès internet, prêt entre bibliothèques... Le maintien d'un centre de documentation au sein de l'UFR de STAPS est pratique pour l'étudiant, mais les collections restent modestes.

Concilier la proximité des collections et l'efficacité des services documentaires tout en tenant compte du coût de la gestion de la documentation demeure le dilemme «cornélien» des bibliothécaires comme des enseignants...

A. Jameau

 Alexandre.Jameau@univ-orleans.fr

Alexandre Jameau - Section «Sciences, technologie, STAPS» ☎ 02 38 41 72 54
📠 71 87

* Exactement 1190 ! 636 étudiants de DEUG, 371 en second cycle, 51 en troisième cycle, et 132 personnes préparant les concours de recrutement aux métiers d'enseignant et d'éducateur.

** Deux personnes gèrent cette bibliothèque : un personnel ITARF catégorie A à mi-temps, un personnel ITARF catégorie C à temps plein.

*** Les étudiants de la 1^{re} année de DEUG de l'UFR de STAPS ont bénéficié de cette formation, dès la rentrée 2000-2001. À l'automne 2000, 351 personnes ont été formées et 395 à la rentrée 2003.

Gérard Besson, président de l'université d'Orléans

Catherine Moreau, directrice du service commun de la documentation

 catherine.moreau@univ-orleans.fr

SCD ☎ 02 38 41 71 84

📠 6 rue de Tours - Campus de la Source
45072 ORLEANS CEDEX 02

Composante forte en Une UFR et ses ressources documentaires

Était créée, en 1971, l'UREPS sur le campus actuel de l'université, devenue en 1990 l'UFR Activités physiques et sportives (APS) de Rennes-II – Université de Haute Bretagne – basée sur le campus de La Harpe à partir de 1992, situé à quelques centaines de mètres du campus principal de Villejean.

À ce jour les objectifs de cette UFR, toujours située à l'endroit d'origine, visent à donner une formation initiale dans les domaines des activités physiques et sportives dans les milieux scolaires (enseignement), de l'animation loisirs, de la vie professionnelle, de la haute performance et des sciences qui s'y rapportent, en particulier dans le domaine médical et physiologique, dans le domaine sociologique, dans le domaine juridique et économique. La formation court jusqu'au 3^e cycle avec des DEA, axés d'une part sur l'analyse des pratiques physiques et sportives dans la société et d'autre part sur l'analyse des savoirs de la pratique sportive. L'UFR assure aussi un DEUST sur l'animation des loisirs sportifs en milieu urbain. L'UFR est composée également de deux structures de recherche reconnues par le MJENR : le laboratoire de physiologie et de biomécanique de l'exercice musculaire qui travaille en particulier sur les mécanismes et le métabolisme de l'exercice et du mouvement, la nutrition et la rééducation, et le laboratoire de recherche en didactique, expertise et technologie en activités physiques et sportives concerné par les domaines juridiques, économiques, sociologiques, psychologiques, pédagogiques et épistémologiques du sport. Chacun de ces laboratoires assure la soutenance de 4 à 6 thèses par an. Cette UFR est une composante forte de l'université puisqu'elle affiche 2 166 étudiants, dont 1 154 en 1^{er} cycle, 921 en licence et maîtrise, 43 en DEA, 48 en doctorat, sans compter 200 étudiants environ de l'IUFM de Bretagne avec lequel l'université a signé une convention. Elle est la deuxième UFR de l'université en termes d'inscriptions étudiantes (10,5% des inscriptions totales à l'université, et 4,5% d'augmentation par rapport à l'an dernier). L'équipe

enseignante compte 59 titulaires, 23 allocataires, 45 chargés d'enseignement.

Coopération documentaire

La BUFR, intégrée au service commun de la documentation depuis novembre 2001, est contemporaine de l'UFR et a été constamment située dans les locaux mêmes de son UFR de rattachement, ce qui est d'autant plus important qu'elle est sensiblement éloignée de la BU centrale basée sur le campus principal.

Elle a très récemment ouvert (septembre 2002) des surfaces beaucoup plus en rapport avec la dimension de l'UFR puisqu'elle est passée d'un espace d'accueil et de travail de 50 m² à 415 m² – bureau du personnel inclus. Elle est largement ouverte au public, de 8 h 30 à 17 h 30 du lundi au jeudi et jusqu'à 17 h le vendredi.

Elle a axé ses domaines d'acquisitions documentaires en osmose totale avec les centres d'intérêt et les impératifs pédagogiques et de recherche des enseignants et chercheurs. Les acquisitions embrassent donc un éventail très large de disciplines touchant, pour moitié environ, la classique pratique sportive et, pour l'autre moitié, les secteurs connexes – psychologie, sociologie, économie, droit, gestion, éducation physiologie. Pour les étudiants de DEUG et de licence, la majorité des achats se fait dans le domaine sportif proprement dit. Pour les étudiants de 2^e et 3^e cycle, les achats portent surtout sur les disciplines connexes. Les acquisitions se font pour un tiers environ sur prescription directe des enseignants, pour les deux tiers restants sur initiative de la bibliothécaire. La coopération documentaire entre les enseignants et la bibliothécaire s'avère excellente. Le budget d'acquisition a été de 9 909 € en 2003 et restera identique en 2004. Ce budget, qui permet d'acheter environ 500 ouvrages par an, est insuffisant par rapport aux besoins exprimés par les enseignants, mais il est, si l'on peut dire, suffisant par rapport aux moyens humains mis en œuvre. La bibliothécaire en place, en effet, est seule «personnel professionnel» pour acheter, «exemplariser», équiper, ranger, prêter les ouvrages, «bulletiner» les périodiques.

Bretagne

Performances chiffrées

L'activité de la BUFR est croissante, dans beaucoup de secteurs, comme le démontrent les chiffres de l'ESGBU. En 2002 elle offrait 8 451 volumes (6 368 en 2001) en libre accès classé en Dewey pour partie et en classification locale pour autre partie, ainsi que 107 places assises. Six postes informatiques de consultation du fichier bibliographique et du réseau internet sont à disposition du public (contre un seul poste jusqu'en septembre 2002). Le volume d'achats de livres est environ tous les ans de 500 volumes, tous «exemplarisés» dans la base locale DYNIX par la bibliothécaire. Les prêts à domicile se montaient à 7 467 en 2002 (contre 8 520 en 2001). Les périodiques sur papier représentent 95 titres (y compris les périodiques des fonds documentaires récemment arrivés du CEFOCOP, du Collège coopératif de Bretagne, du service de formation permanente, structures ou services installés sur le même campus) dont un tiers touche directement la pratique sportive. Ces périodiques sont gérés par la bibliothécaire en place. Les «supports vidéo» (200 cassettes VHS environ, non cataloguées) touchent uniquement le domaine de la pratique sportive. Les ressources électroniques se limitent actuellement à l'interrogation en ligne des bases bibliographiques comme Héraclès, première banque de données bibliographiques francophone qui recense livres, articles de périodiques sur le sport, comptes rendus de colloques et conférences. On a enregistré 90 000 entrées en 2002 (contre 68 000 l'année précédente) ce qui fait de cette bibliothèque, dans ce secteur d'activité, la 2^e BUFR du campus sur les sept existantes. En 2003-2004, la bibliothèque est gérée par une bibliothécaire contractuelle (de statut bibliothécaire adjoint spécialisée) à temps plein, épaulée par deux moniteurs APS (et un moniteur du collège coopératif de Bretagne) ce qui représente 18 h hebdomadaires de monitorat. À ce titre, la bibliothèque d'APS demeure la plus faiblement dotée des BUFR de l'université,

dans le rapport «personnel de bibliothèque / activité». Il paraîtrait très utile qu'à l'avenir le poste de bibliothécaire contractuelle bénéficie du renfort, au minimum, d'un personnel de magasinage ou d'un contrat CES. D'autant que d'autres fonds documentaires (CEFOCOP, Collège coopératif de Bretagne, le service de formation continue) sont déjà présents ou vont venir s'abriter dans la BUFR (comme le SUEP) sans apport de personnel professionnel supplémentaire de la part de ces organismes.

La BU centrale déploie aussi un effort particulier d'achats documentaires en matière d'activités physiques et sportives depuis 1991. Le budget consacré à ce secteur fut de 14 674€ en 2003 – un peu plus de 5% du budget documentaire de la BU centrale – (contre 9 424€ en 2002), ce qui a permis d'acheter 529 ouvrages, répartis entre les livres de pratique sportive, de physiologie, de psychologie, de sociologie, d'éducation et d'histoire de l'éducation etc. L'addition des budgets intégrés de la BUFR et de la BU centrale permet d'atteindre un chiffre d'achats de livres de 20 000 à 25 000 € tous les ans. Le nouvel espace audiovisuel et multimédia, tout récemment ouvert dans les locaux de la BU centrale, doit, si les moyens le permettent, ouvrir ses acquisitions au domaine sportif, sur prescription de la bibliothécaire de la BUFR. Cette coopération entre la BUFR et la BU centrale doit pouvoir se développer. Parallèlement aux moyens budgétaires qui se complètent en matière d'enrichissement documentaire et de développement des collections, il faut accentuer plus fortement encore une coordination bibliographique et bibliothéconomique étroite et régulière des personnels scientifiques et techniques au sein du SCD, entre la BU centrale et la bibliothèque intégrée d'APS.

J. Brélivet

 jacques.brelivet@uhb.fr

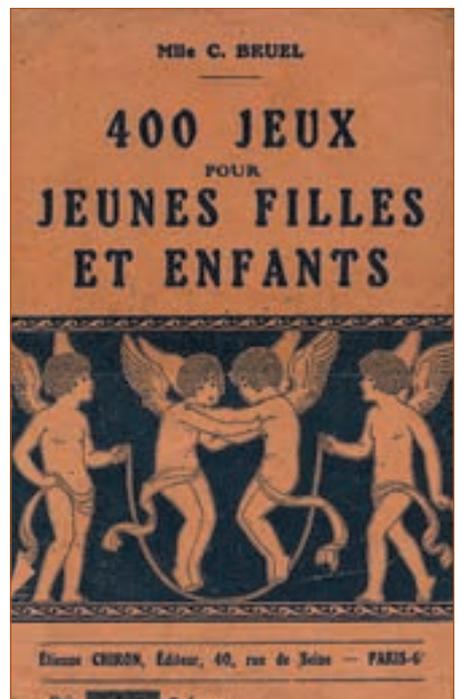
D. Pommeray

 delphine.pommeray@uhb.fr

Jacques Brélivet - Acquisitions du SCD

Delphine Pommeray - BUFR de STAPS

François Mouret, président de l'université Rennes-II – Université de Haute-Bretagne
Élisabeth Lemau, directrice du service commun de la documentation
SCD ☎ 02 99 14 12 51 📠 12 85 📠 CS 64302 Place Recteur-Henri-Le-Moal
35043 RENNES CEDEX



Le Sudoc à Rennes-II

Le service commun de la documentation de Rennes-II a été déployé dans le Système universitaire de documentation de mai à juillet 2000, en tant que site pilote *BN-OPALE/DYNIX*.

Le SCD a suivi le déploiement des sites *BN-OPALE* pendant l'année 2001.

En 2004, le catalogue local DYNIX contient environ 400 000 notices bibliographiques, dont environ 218 000 sont signalées dans le Sudoc.

26 agents, en fonction à la bibliothèque centrale, dans les bibliothèques intégrées des UFR et dans une bibliothèque associée de recherche, travaillent dans le Sudoc et dans le catalogue local pour la création ou «l'exemplarisation» des notices.

Le SCD dispose de 22 licences WinIBW pour le catalogage dans le Sudoc ; cinq autres licences ont été demandées pour 2004.

La conversion rétrospective de tous les catalogues, commencée en 1993, devrait être achevée dans le cadre du contrat d'établissement 2004-2007.

La réinformatisation du SCD a commencé depuis janvier 2004 avec la société EVER – changement du SIGB-2004, mise en place du SI et d'un système GED-2005.

La migration des données du catalogue devrait être achevée à la fin du mois de juin 2004.

É. Lemau

 elisabeth.lemau@uhb.fr

Coordination locale du Sudoc
Laurence Leroux ☎ 02 99 14 12 97

Au SCD de Corte

Satisfaction

Les quatre thèmes documentaires des STAPS

1 Sciences humaines : histoire, psychologie, sciences de l'éducation, sociologie

2 Anatomie, physiologie, biomécanique

3 Didactique et pédagogie des APSA : danse, sports collectifs, sports de raquette, gymnastique, natation, athlétisme, combat, APPN

4 Management du sport, marketing et législation

La bibliothèque de l'Université de Corse créée en 1979, avec un unique poste de bibliothécaire-adjoint, a ouvert les portes de ses actuels locaux le 21 novembre 1981. Aujourd'hui le service commun de la documentation regroupe : la bibliothèque universitaire, la bibliothèque de l'Institut d'études corse et la bibliothèque du laboratoire d'héliogénéralité de Vignola à Ajaccio. Le SCD faisait partie du «groupe hors source 2» et est entré dans le Système universitaire de documentation en février 2002. Ce moment a été précédé de nombreuses formations initiales au catalogage UNIMARC et à l'indexation. C'est en 2003 que la bibliothèque a fait l'acquisition d'un système informatisé de gestion de bibliothèque (SIGB Horizon de Dynix) permettant le transfert des notices depuis le Sudoc. Le SCD travaille donc réellement dans le Sudoc depuis juin 2003.

Activités

Catalogage. La configuration de la bibliothèque, pluridisciplinaire et de taille modeste, place largement celle-ci dans une position de consommateur plus que de producteur face au Sudoc. Aussi, la fonction de *localisation-récupération* comme la possibilité de dérivation à partir de catalogues étrangers sont-elles très appréciées par les bibliothécaires. Le travail de catalogage concerne désormais, principalement, les thèses soutenues à l'université et les ouvrages concernant la Corse. Le temps entre la réception du document et la mise en rayon a considérablement diminué et le retard dans le catalogage est en passe d'être résorbé. Avec ces nouveaux outils le service des acquisitions fait donc progressivement évoluer son organisation interne.

Prêt entre bibliothèques. Le Sudoc est un outil indispensable pour le bon fonctionnement du service de prêt entre bibliothèques (PEB). Il permet l'identification et la localisation des documents. De plus il indique si l'ouvrage est disponible ou non

pour le PEB. Ce système a pour avantage d'obtenir les ouvrages rapidement, d'autant plus que les demandes ne doivent pas être saisies à nouveau puisque Supeb est un module du Sudoc. Le SCD de Corte, du fait de la jeunesse de son fonds, mais aussi de son insularité, a une activité «demandeur» considérable par rapport à son activité «prêteur». Toutefois, depuis que le fonds de la BU a été versé dans le Sudoc, notre activité «prêteur» a crû de façon exponentielle. Surtout, la nature des demandes qui nous sont expédiées a évolué. Avant notre entrée dans le Sudoc, les centres de documentation nous demandaient essentiellement des articles de périodiques ou des ouvrages concernant la Corse. Aujourd'hui l'essentiel des demandes correspond à des ouvrages localisés dans le Sudoc. Cette nouvelle donne nous conforte dans notre impression de faire partie intégrante du système et non plus d'être une BU marginalisée. Dans son ensemble le module Supeb est un progrès par rapport à PEB2000 même si certaines fonctions sont plus contraignantes (impossibilité de faire suivre les demandes après certaines réponses négatives ; réponses codées; lignes de texte insuffisamment longues...). Mais ces quelques contraintes sont grandement supportables face aux nombreux avantages acquis. De plus, pouvoir habiliter certains lecteurs est très intéressant et permet un gain de temps appréciable.

Satisfaction

Si quelques points négatifs sont relevés, pour le PEB notamment, l'ensemble des réactions est très positif (certains collègues évoquent même leur enthousiasme). L'entrée dans le Sudoc a apporté au personnel de la BU un sentiment de valorisation de sa fonction. Plus que les gains de temps, le fonctionnement en réseau donne l'impression de travailler plus rationnellement et plus intelligemment.

Les différentes innovations du Sudoc améliorent l'image de la bibliothèque (et donc de son personnel) auprès des lecteurs. La participation au réseau Sudoc contribue à briser en partie le sentiment d'isolement que procure l'éloignement géographique des autres centres de recherche. L'interdépendance entre le travail local et le résultat du travail collectif donne tout son sens à l'adage «penser globalement, agir localement» et permet à une petite structure comme celle de Corte de contribuer, à sa mesure, au grand projet commun.

En ce qui concerne la filière STAPS, tout d'abord, il faut préciser que cette filière a été créée en 1995 avec peu de moyen ; mais suffisamment pour qu'elle puisse se développer.

Il est évident qu'il s'agit toujours de chiffres assez modestes, mais cela est dû aussi à la démographie de l'Île. L'encadrement pédagogique se compose de neuf enseignants – et de quelques vacataires.

Les objectifs de cette filière, le cursus de ses étudiants amènent la documentation qui les concerne à traiter, non seulement des activités physiques et sportives mais aussi des sciences biologiques et des sciences humaines, de didactique et de management... La bibliothèque a fait des efforts pour mettre à la disposition des usagers de cette filière un fonds spécialisé de 332 volumes, 7 périodiques et quelques thèses. Malheureusement nous ne possédons aucun chiffre concernant le budget de cette filière. Cependant, les activités sportives sont nombreuses et de qualité. Selon le processus LMD, il est prévu deux licences – management et éducation/motricité –, ainsi qu'un mastère de management des activités physiques et sportives.

R. Rinaldi

 rinaldi@univ-corse.fr

Antoine Aiello, président de l'université de Corse – Université Pascal-Paoli
Roland Rinaldi, directeur du service commun de la documentation
SCD ☎ 04 95 45 00 22 📠 00 93 📧 7 avenue Jean-Nicoli 20250 CORTE

Vu(e) du CNU

Les sciences et techniques des activités physiques et sportives

(STAPS) constituent, depuis 1981, la 74^e section du Conseil national des universités (CNU). Elles sont pluridisciplinaires et s'appuient essentiellement sur des connaissances relevant des sciences de la vie et de la santé, des sciences humaines et sociales et de la technologie des APS. Elles mènent aux métiers de la recherche et aux métiers de l'intervention, dans quatre filières identifiées : l'éducation physique et sportive (CAPEPS et agrégation d'EPS), le management des organisations sportives et de loisir sportif, l'entraînement sportif, la réhabilitation par les activités physiques adaptées. De ce fait, les questions de documentation qui se posent sont diversifiées et importantes.

L'étudiant, mais aussi l'enseignant ou l'enseignant-chercheur, ont besoin d'accéder à des sources documentaires disciplinaires multiples dans le domaine des sciences dites « d'appui » concernant la motricité humaine d'une façon générale : physiologie, biomécanique, anatomie, neurosciences, psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, histoire, voire même physique et mathématiques. Parallèlement, la formation dans les différentes filières exige l'accès à une documentation plus spécialisée, que ce soit dans les domaines déjà cités, mais aussi et surtout dans celui des activités physiques et sportives elles-mêmes.

Les besoins se différencient naturellement selon les niveaux du cursus : si un étudiant de DEUG doit avoir accès aux ouvrages de base concernant les connaissances générales (par exemple en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, en anatomie générale, en athlétisme ou en danse), un étudiant de licence qui a commencé à se spécialiser dans une filière, un étudiant de maîtrise qui se destine à la recherche, un étudiant de DESS ou de thèse, doit pouvoir accéder à des ouvrages, des périodiques et des articles très ciblés, dont certains en langue étrangère.

De fait, l'étendue des besoins documentaires est considérable et on ne peut pas trouver l'ensemble dans un centre documentaire *in situ*. Tous les outils permettant aux étudiants et enseignants, qu'ils soient chercheurs ou non, d'accéder à ces différents niveaux de documentation deviennent alors fondamentaux.

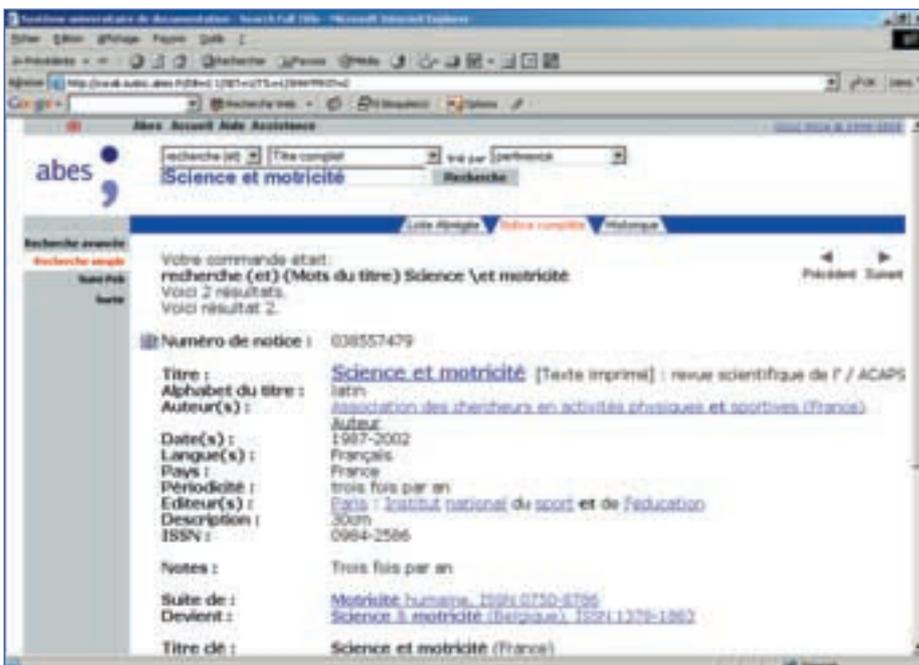
Le site www.sudoc.abes.fr répond à ce besoin et mérite une large diffusion auprès des usagers.

M. Cadopi

marielle.cadopi@univ-montp1.fr

Membre du CNU, 74^e section, Marielle Cadopi, responsable sur le site de Montpellier-I de la formation doctorale « Sciences du mouvement humain », enseigne à différents niveaux du cursus de STAPS (filières professionnelles et recherche) – EA 2991 Efficience et déficience motrice.

www.sudoc.abes.fr



Bibliothèques-médiathèques

Culture.fr, le nouveau portail édité par le ministère de la culture et de la communication, rassemble plus de 5 000 sites culturels – arts du spectacle, **bibliothèques**, cinéma, musées, musique, patrimoine.

Chaque thème est un sous-portail ; deux d'entre eux concernent plus particulièrement le monde du livre et des médiathèques.

● Bibliothèques-médiathèques

● Livre et littérature

Ces deux rubriques offrent un panorama des bibliothèques, des livres, de l'édition électronique ainsi que des **ressources en direction des professionnels**.

www.culture.fr

Au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, la bibliothèque publique d'information est chargée du domaine Bibliothèques-médiathèques.

Le Centre national du livre gèrera le domaine Livre et littérature.

Vient de paraître

Le tennis dans toutes ses dimensions : une analyse informationnelle

sous la coordination de Martine Kreuzer (UFR STAPS), Philippe Debat (Ligue de Franche-Comté de Tennis) Française Gazelle, pour la réalisation technique (CRMTE).

©Presses universitaires de Franche-Comté, Université de Franche-Comté, Ligue de Franche-Comté de Tennis - 2003

Presses universitaires de Franche-Comté, Université de Franche-Comté

ISBN 2 84867 014 2

DVDtennis@crmte.univ-fcomte.fr

Dossier documentaire

Une journée nationale de réflexion sur les STAPS

s'est tenue le 28 novembre 2003 ; elle s'est intéressée aux formations et à la recherche. Grenoble-I, qui l'a accueillie, avait mis en place, en 2003, le LMD pour toutes ses disciplines ; les STAPS y représentent un secteur en pleine expansion. En ce qui concerne **la documentation, la coopération avec le SICD 1** pour la formation de tous les étudiants à la recherche documentaire y est très dynamique depuis plusieurs années et a servi de modèle pour les autres secteurs.

Ainsi, **en 2004**, 82 heures de cours seront réalisées, permettant d'accueillir les 539 étudiants de 1^{re} année en 41 groupes de 2 heures.

La participation à ces séances est obligatoire car elle est intégrée dans une unité d'enseignement (UE) de méthodologie de travail.

Les étudiants doivent réaliser un **dossier documentaire** qui sera remis en **novembre 2004**.

M.-F. R.

Marie-France.Rochard@ujf-grenoble.fr

Avril

 1^{er} et 2 **III^e Journées réseau**

organisées à Montpellier par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Les thèmes : le réseau du Sudoc et les réseaux complémentaires (Sudoc-PS, Supeb), les évolutions du système, les améliorations apportées à l'accès au catalogue, les pratiques de catalogage et plus particulièrement le traitement des périodiques électroniques en ligne.

Et aussi : la formation au Sudoc, la migration PEBNet/Supeb, les chargements et autres reprises de données ainsi que les méthodes de rétroconversion.

Et encore : les normes et formats, les produits dérivés et les statistiques, l'enquête sur les SIGB, le prototype du portail, la numérisation des collections et leur articulation avec le Sudoc, les thèses électroniques.

Mai

 Jusqu'au vendredi 28

Déploiement de la 3^e vague d'établissements

Ils sont dix ; ils entrent dans le Sudoc.

- Académie des sciences d'outre-mer - PARIS
- Bibliothèque La-Pérouse - BREST
- Campus Défense - PARIS
- Casa Velazquez - MADRID
- École nationale supérieure agronomique de RENNES
- École normale supérieure de CACHAN
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer de NANTES
- Institut national d'études démographiques - PARIS
- Institut universitaire de formation des maîtres du Limousin - LIMOGES
- Université de Nouvelle-Calédonie – Bibliothèque universitaire - NOUMÉA

C'est une troisième vague d'établissements qui est «déployée» dans le Système universitaire de documentation. La «journée de lancement» s'est déroulée le 2 mars à Paris, à l'AMUE – Agence de mutualisation des universités et des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Il est prévu que la préparation, commencée le 8 mars, dure jusqu'au vendredi 16 avril ; la phase de «déploiement» s'étend du lundi 19 avril au **vendredi 28 mai** – le «démarrage» est fixé au mardi 1^{er} juin.

Juin

 Du mardi 8 au jeudi 10 **i-expo Stand de l'ABES**

XXI^e Salon de l'information numérique

 www.spat.fr/i-expo

 Palais des congrès PARIS

 Du vendredi 11 au lundi 14 **l'ABF à Toulouse Stand de l'ABES**

Bibliothèques et territoires

au congrès de

l'Association des bibliothécaires français

«Avec les années 2000 s'est ouverte pour les bibliothèques une ère d'interrogation des territoires. En effet, clairement porteuses des développements des années 80 et 90, les collectivités locales marquent aujourd'hui le pas sur les dossiers de lecture publique tandis qu'avec l'intercommunalité un nouvel acteur vient bouleverser la donne. Le service municipal lui-même est mis en cause dans sa nature, les regards se tournant ici vers les perspectives ouvertes par les EPCC (établissements publics de coopération culturelle). Par ailleurs, après un quart de siècle de décentralisation et alors que s'annonce un nouveau train de mesures, la question du dialogue entre l' élu et le bibliothécaire, entre le politique et le technique, reste posée avec le caractère mouvant des frontières respectives et l'absence persistante de régulation législative.

Enfin, les frontières du métier bougent elles aussi : les environnements se modifient, les générations se succèdent, le métier se transforme, s'adapte, gagne de nouveaux territoires en se demandant s'il peut en délaissier d'anciens.»

 www.abf.asso.fr

Le président de l'ABF, Gilles Éboli, est directeur de la Cité du Livre d'Aix-en-Provence.

ABF  abf@abf.asso.fr ☎ 01 55 33 10 30 📠 10 31

 31 rue de Chabrol 75010 PARIS

Bibliothèques et territoires

TOULOUSE
11-14 Juin 2004



50^{ème} Congrès national - Salon professionnel
Pour des expositifs - Hall 4 - Stand part Mutualité

Association des bibliothécaires français

21, rue de Chabrol - 75010 Paris
Tél. : 01 55 33 10 30 - Fax : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr - www.abf.asso.fr

abf

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Arabesques ↔ Sylvette Salvit  salvit@abes.fr ☎ 04 67 54 84 12

Comité de rédaction

É. Coulouma - J. Faïta-Hugues - G. Lambert - L. Roussel - S. Salvit

ABES ☎ 04 67 54 84 10 📠 04 67 54 84 14  http://www.abes.fr

Arabesques

Directrice de la publication

Sabine Barral

ISSN 1269-0589

 25 rue Guillaume-Dupuytren BP 4367
34196 MONTPELLIER CEDEX 5